



MAOLEN INFO

n° 126
année 2024

ANAPI ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS PRISONNIERS INTERNÉS DÉPORTÉS D'INDOCHINE
GROUPEMENT 171 DE LA FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ MAGINOT

AMICALE DES COMBATTANTS DE DIEN BIEN PHU



70^e ANNIVERSAIRE 1954 - 2024



SOMMAIRE N° 126



ÉDITORIAL du Président	1
CÉRÉMONIE du 7 mai à Nogent-sur-Marne	2
CÉRÉMONIE du 8 juin à l'Arc de Triomphe	5
INAUGURATION le 5 octobre à Morsang-sur-Orge du monument aux morts en captivité	6
CÉRÉMONIE du 2 novembre à Nogent-sur-Marne	11
MESSE aux Invalides à la mémoire des prisonniers du Vietminh le 30 novembre	12
ANAPI Île-de-France et Bretagne	16
ANAPI Sud-Ouest	20
ANAPI Nord-Est	26
ANAPI Corse	33
ANAPI RAA	34
ANAPI Centre	36
ANAPI PACA	38
NOS PEINES, radiations et adhésions	40
IN MEMORIAM, ils nous ont quittés, ne les oublions pas	42
CÉRÉMONIES HMONG	44
LE PATCHWORK phase 2 et témoignage	45
Geneviève DOP, itinéraire d'une femme de prisonnier (1950-1954)	46
Amicale Régionale des Combattants de Dien Bien Phu	50
DISOURS du 7 mai à Dien Bien Phu	51
Tous nos prisonniers en Indochine ont-ils bien été libérés en 1954 ?	53

Directeur de la Publication : CGA (2S) Philippe DE MALEISSYE

Rédacteur en chef : Éric FORMAL

Rédacteur en chef adjoint : LCL (R) Philippe CHASSERIAUD

CRÉDITS PHOTOS : Marie-Claire ASTIER, Michèle RAGOUILLAUD, Claudette ROUX, Christine BLANCHET, Manon PREGET (Service communication de Morsang-sur-Orge), Nolhwenn GRÉGOIRE, Guy CÉLESTINE (Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe), Denis GUILLAN, Jeanne DUPONT, Christel LE GUERN, BONDROIT, INDO ÉDITIONS, Alexandre MARCE, DICOD (Ministère des Armées), Jean ANDRET (Armée de terre / Défense), Erwann DUCOS (CEMS-T), KÉPI BLANC magazine, DR

Merci aux autres photographes qui nous ont aimablement autorisés à utiliser leurs photos.

Remerciements : Cyril BONDROIT, Roxanne TRICAUD, Paul ASTIER, Guy LAURENT

Direction artistique : Ariane BONDROIT - Réalisation : INDO ÉDITIONS - Imprimé en France

Tous droits de reproduction et de traduction des articles réservés pour tous pays.

Mail : anapimmc@gmail.com

Adresse postale : 16-18 Place Duplex, 75015 Paris - **Site :** www.anapi.fr

ÉDITORIAL

DU CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DES ARMÉES (2S) PHILIPPE DE MALEISSYE - PRÉSIDENT DE L'ANAPI NATIONALE

Chers amis,

L'année 2024 qui s'achève a été, pour notre association, une année exceptionnelle.

Outre les activités mémorielles que nous connaissons bien et qui se sont déroulées dans toute la France, comme tous les ans, au sein de nos diverses amicales régionales, plusieurs événements particuliers ont eu lieu cette année parce que 2024 marque le 70^e anniversaire de la libération des captifs du Vietminh, de la chute du camp retranché de Dien Bien Phu, des accords de Genève et de la fin de l'Indochine française.

C'est pourquoi, l'ANAPI se devait de lui donner un éclat particulier, compte tenu de notre raison d'être qui est de porter la mémoire de la captivité criminelle subie par les prisonniers du Vietminh, qu'ils aient été des soldats ou des civils, des hommes, des femmes ou des enfants.

2 événements particuliers méritent d'être soulignés :

- **Le 5 octobre**, l'implantation et l'inauguration du monument dédié au souvenir des morts en captivité dans les geôles vietminh, à Morsang-sur-Orge.

- **Le 30 novembre**, la cérémonie annuelle à la mémoire des captifs du Vietminh, à l'hôtel national des Invalides.

S'agissant du monument dédié au souvenir des morts en captivité dans les geôles vietminh, le présent Maolen Info lui consacre plusieurs pages. Ainsi, chacun pourra admirer la réussite de cet ouvrage, entièrement financé par les dons généreux que nous avons reçus de toutes parts. L'ANAPI peut s'enorgueillir d'en être à l'origine, car il s'agit d'un monument unique au monde.

Sur ce sujet, je tiens, en votre nom à tous, à remercier le lieutenant-colonel (R) Philippe CHASSERIAUD, notre président de l'ANAPI-IdF, qui fut, de bout en bout,

la cheville ouvrière de ce projet et de sa réalisation.

S'agissant de la cérémonie annuelle à la mémoire des captifs du Vietminh, elle s'est tenue à l'hôtel national des Invalides, **le 30 novembre**. Constituée d'une messe suivie d'un court hommage à l'autel des morts pour la France de la guerre d'Indochine et conclue par une minute de silence « aux morts » dans la Cour d'honneur, elle fut aussi une réussite.

Elle s'est prolongée par un verre de l'amitié suivi d'un déjeuner réservé aux membres de notre association et à de rares invités.

Enfin, le 2 novembre, au cimetière de Nogent-sur-Marne, ceux d'entre nous qui pouvaient être présents ont participé à la cérémonie annuelle à la mémoire des parachutistes vietnamiens tombés au champ d'honneur durant la guerre du Vietnam. À l'issue de cet événement, nous nous sommes retrouvés devant la plaque dédiée au colonel LUCIANI où nous avons déposé une gerbe de fleurs à sa mémoire.

Outre ces trois temps forts, quelques-uns d'entre nous ont été sollicités pour donner des conférences ou participer à des débats, en divers lieux de France. Les échos que nous avons reçus de ces interventions sont excellents.

Ainsi, vous le voyez, fidèle à sa vocation et à l'œuvre accomplie par ses aînés, l'ANAPI poursuit sa route.

Cette fin décembre est pour moi, au nom du bureau national et en mon nom personnel, l'occasion de souhaiter par anticipation à chacun de vous ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, un joyeux Noël et une excellente année 2025. ■

Soyez assurés de mon amitié fidèle et dévouée.



HOMMAGE AUX COMBATTANTS DE DIEN BIEN PHU



7 MAI À NOGENT





Voir sur YouTube : Trinh Nghia Nguyen





7 MAI 2024 DÉJEUNER AU GRLE



8 JUIN

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE





5 OCTOBRE

À MORSANG-SUR-ORGE

LES PRISONNIERS DU VIETMINH MORTS EN CAPTIVITÉ ONT ENFIN LEUR MONUMENT

Le 15 octobre 1954, les derniers prisonniers libérés par le Vietminh embarquaient sur les bateaux de la marine française à Sam Son. Dès lors, un macabre décompte permettait de mesurer l'épouvantable tragédie qui s'était jouée : plus de 40 000 prisonniers des armées française et vietnamienne manquaient à l'appel. Au sort dramatique de ces derniers venait s'ajouter celui des otages civils, hommes, femmes et enfants, capturés dès 1946 lors des soulèvements de Vinh et de Hanoï puis tout au long de la guerre, au Vietnam, au Laos et au Cambodge.

À quelques jours de ce 70^e anniversaire, l'Association Nationale des Anciens Prisonniers Internés Déportés d'Indochine (ANAPI) se devait de rappeler le souvenir des protagonistes de cette tragédie (européens, légionnaires, africains, nord-africains et indochinois), disparus sans laisser de trace, disparus dans la nuit sur des pistes sans fin, disparus dans les camps de la mort lente, sans espoir et dans un total dénuement.

Animée à la fois par la volonté de réinscrire le souvenir de ces malheureux dans notre mémoire collective et leur donner symboliquement une sépulture, eux qui en furent privés, l'ANAPI, a réussi en à peine 9 mois, à mener de front les trois phases indispensables à la réussite de ce projet :

- tout d'abord, la conception du monument, ni trop imposant pour ne pas effrayer la municipalité sollicitée pour l'accueillir, ni trop petit pour porter et illustrer symboliquement notre intention ;

- ensuite, la prospection, sans doute la phase la plus complexe à mener dans une région où il est plus facile d'honorer le souvenir d'HO CHI MINH que celui de ses victimes. Finalement, après plusieurs approches, le choix de Morsang-sur-Orge dans l'Essonne est apparu comme une évidence compte tenu de la présence dans cette commune d'un vétéran de la RC4, dernier survivant essonnien des camps de rééducation du Vietminh.

- enfin, la réalisation, dernière ligne droite, néanmoins tortueuse, consistant en d'innombrables présentations du projet et de multiples et fastidieuses négociations administratives, mais aussi en un témoignage d'une véritable convergence des énergies. Sa conséquence directe a été de permettre le financement intégral du projet par la contribution de multiples donateurs, souvent modique mais parfois très généreuse, permettant ainsi de lancer rapidement et sereinement ce chantier. Qu'ils en soient une nouvelle fois chaleureusement remerciés. Sans eux rien n'aurait été possible !

L'épilogue de cette aventure mémorielle s'est déroulé le 5 octobre 2024, à Morsang-sur-Orge (91) dans le parc Simone VEIL, au cours d'une cérémonie, présidée par Monsieur CASTANIER, préfet délégué pour l'égalité des chances. Ce dernier, accompagné de Madame Marianne DURANTON, Maire de Morsang-sur-Orge et de Monsieur le Contrôleur général des Armées (2S) Philippe de MALEISSY, président de l'ANAPI a alors solennellement inauguré



le seul monument en France dédié aux prisonniers du Vietminh morts en captivité entre 1946 et 1954.

La présence de plusieurs détachements militaires venait rappeler le contexte de la guerre d'Indochine :

- un piquet d'honneur du 2^e Régiment du Service Militaire Volontaire (RSMV) de Brétigny-sur-Orge, accompagné de son étendard, héritier du 10^e Régiment d'Artillerie Coloniale (RAC) qui s'illustra sur le point d'appui « Isabelle » lors de la bataille de Dien Bien Phu ;
- un piquet d'honneur du groupement de Gendarmerie mobile de Maisons-Alfort, soulignant le fort engagement de la gendarmerie en Indochine où de nombreux chefs de poste isolé étaient des gendarmes ;
- un piquet d'honneur du Groupement de Recrutement de la Légion Étrangère (GRLE), rappelant que l'Indochine a été le théâtre d'opérations où la Légion étrangère paya le plus lourd tribut de son histoire.

Si la présence émouvante de sept prisonniers rescapés

de l'enfer carcéral Vietminh et le rappel de leur parcours respectif par des volontaires du Service National Universel (SNU) ont constitué un temps fort de cette cérémonie, l'intervention d'un représentant des différents cultes (bouddhiste, musulman, israélite, protestant et catholique), clôturant cette inauguration, a indubitablement marqué les esprits.

Nos prisonniers du Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient (CEFO), leurs frères de misère de l'armée vietnamienne, ainsi que les otages civils, morts de maladie, d'épuisement et de désespoir, broyés par un véritable lavage de cerveau, ont à présent retrouvé leur place dans notre mémoire collective au travers de ce monument. Puissent-ils également trouver désormais le chemin de la paix et du repos éternel, eux qui sont amalgamés à tout jamais à cette terre indochinoise qu'ils avaient tant aimée. ■

anapi.fr : Liste des donateurs et article « Les rescapés de la grande clémence de l'oncle HO. »





SUITE DU 5 OCTOBRE À MORSANG-SUR-ORGE





SUITE DU 5 OCTOBRE À MORSANG-SUR-ORGE



La réflexion concernant la phase II du projet (aménagement d'un jardin asiatique autour du monument) vient d'être lancée.

Ce projet s'appuiera sur la participation d'un établissement accueillant des jeunes en formation « espaces verts », de l'ONaCVG, d'une subvention de la région mais aussi sur la participation de donateurs. Dès lors que ce projet aura été arrêté, un nouvel appel aux dons sera lancé.



2 NOVEMBRE À NOGENT

23^e COMMÉMORATION DES COMBATTANTS DISPARUS



Remise du diplôme d'honneur de l'ANAPI au médecin-lieutenant colonel TRAN DUC TUONG.



Voir sur YouTube : Trính Nghĩa Nguyễn



SAINT LOUIS DES INVALIDES

30 NOVEMBRE MESSE À LA MÉMOIRE DES PRISONNIERS DU VIETMINH ET DE TOUS LES COMBATTANTS D'INDOCHINE





MESSE DU 30 NOVEMBRE SUITE





ANAPI ÎLE-DE-FRANCE

NORMANDIE, HAUTS-DE-FRANCE, BRETAGNE

PRÉSIDENT LCL (R) PHILIPPE CHASSERIAUD

Comme les années précédentes, la région Île-de-France a marqué de sa présence et a organisé de nombreux événements dédiés à la mémoire des combattants d'Indochine, qu'il s'agisse des traditionnelles cérémonies à Nogent-sur-Marne, sous l'Arc de Triomphe et aux Invalides avec la messe du souvenir clôturant notre année mémorielle.

Cette année avait toutefois un sens très particulier puisqu'il s'agissait du 70^e anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine, de la fin de la bataille de Dien Bien Phu et de la libération du dernier convoi de prisonniers à Sam Son le 15 octobre 1954.

Afin de commémorer à sa juste valeur cet anniversaire, trop souvent éclipsé par le 80^e anniversaire du débarquement, la région IdF a donc porté le projet d'un monument dédié aux prisonniers du Vietminh, civils et militaires, morts dans les camps du Vietminh. Ce dernier a été officiellement inauguré le 5 octobre 2024.

Si la commémoration est l'un des aspects de la mémoire, celui de la transmission lui est intimement lié. Les commémorations ne rassemblant bien souvent, trop souvent que des personnes déjà converties au devoir de mémoire, il s'agissait en parallèle de cibler les plus jeunes, héritiers et futurs porteurs à leur tour de cette mémoire.

Un cycle de présentations au profit de certains établissements scolaires a donc été organisé par la mise en place d'une exposition sur la guerre d'Indochine (s'appuyant en grande partie sur celle de l'ONaCVG, disponible dans chaque département), suivi d'un quiz mobilisant ainsi l'attention des visiteurs (remise d'un diplôme et d'un livre sur l'Indochine aux meilleurs candidats). Cette exposition était complétée la semaine suivante par un exposé sur l'effroyable captivité

vécue par les prisonniers dans les camps du Vietminh.

Rétrospective 2024:

- **26 janvier : Conférence** au Lycée Militaire de St-Cyr l'Ecole (78) sur la captivité dans les camps du Vietminh et la thématique de l'engagement.

- **31 janvier et 07 février : Exposition** sur la guerre d'Indochine et conférence sur la captivité au collège Albert Camus à Brunoy (91).

- **16 février : Exposé** sur la problématique de la captivité en Indochine et présentation du projet de monument dédié aux prisonniers du Vietminh morts en captivité à la mairie de Montgeron (91).

- **19 février : Exposition** sur la guerre d'Indochine et conférence sur la captivité au 2^e Régiment du Service Militaire Volontaire (2^e RSMV) à Breigny-sur-Orge (91).

- **20 mars : Exposition** sur la guerre d'Indochine et conférence sur la captivité au collège Albert Camus à Brunoy (91).

- **12 avril : Exposé** sur la problématique de la captivité en Indochine et présentation du projet de monument dédié aux prisonniers du Vietminh morts en captivité à la mairie de Morsang-sur-Orge (91).

- **24 avril : Exposé** sur la problématique de la captivité en Indochine et présentation du projet de monument dédié aux prisonniers du Vietminh morts en captivité à la direction de l'ONaCVG de l'Essonne à Evry (91).

- **04 mai : Viso-conférence** internationale sur « l'agonie des prisonniers dans les camps du Vietminh ».

- **7 mai : Cérémonie** à Nogent-sur-Marne (94) et sous l'Arc de Triomphe à Paris (75) commémorant la fin des combats de Dien Bien Phu.

8 JUIN À ÉVRY



Douze drapeaux d'association étaient présents.

- **8 mai : Cérémonie** à Montgeron (91) et dépôt d'une gerbe aux morts pour la France en Indochine 1940-1945.
- **14 mai : Mise en place** et présentation de l'Exposition Indochine au 2^e RSMV.
- **14 mai : Exposé** sur la problématique de la captivité en Indochine et présentation du projet de monument dédié aux prisonniers du Vietminh morts en captivité à la commission « Mémoire » de l'ONaCVG 91.
- **27 mai : Conférence** sur la captivité en Indochine (1946-1954) au 2^e RSMV.
- **8 juin : Journée nationale d'hommage** aux morts pour la France en Indochine à Evry (91) et sous l'Arc de triomphe à Paris (75).



- **17 juin : Exposé** sur la problématique de la captivité en Indochine et présentation du projet de monument dédié aux prisonniers du Vietminh morts en captivité à la grande pagode bouddhiste d'Evry (91). Photo ci-dessus.
- **28 juin : Soirée de présentation** et de dédicaces du livre de Pierre FLAMEN « Constant toujours » et présentation du projet de monument ANAPI. Photos ci-contre à droite.
- **2 juillet : Exposé** sur la problématique de la captivité en Indochine et présentation du projet de monument dédié aux prisonniers du Vietminh morts en captivité à la direction de l'ONaCVG de Paris (75).
- **4 juillet : Visio-conférence** de présentation du projet monument ANAPI avec les référents « Indochine » ONaCVG, l'ONaCVG 91 et l'académie de Versailles.



8 JUIN À ÉVRY



Cérémonie au monument aux morts d'Évry (91), en présence de Madame la préfète de l'Essonne, du vice-Président du conseil départemental et de l'adjoint au maire d'Évry en charge des actions mémorielles.



Une gerbe commune ANAPI-ARC Dien Bien Phu a ensuite été déposée par Pierre FLAMEN, accompagné du secrétaire général de nos deux associations.



ANAPI IDF

- **22 septembre : Participation aux « Boucles de la Marne »**, événement solidaire et citoyen, organisé par l'UNC 94 au profit de l'hôpital Begin.
- **5 octobre : Exposition** sur la guerre d'Indochine et inauguration du moment dédié aux prisonniers du Vietminh morts en captivité entre 1946 et 1954 à Morsang-sur-Orge (91).
- **2 novembre : Cérémonie** à Nogent-sur-Marne dédiée aux parachutistes sud-vietnamiens et remise du diplôme d'honneur de l'ANAPI au médecin-lieutenant colonel TRAN DUC TUONG.
- **30 novembre : Messe du souvenir aux Invalides.**
- **09 décembre : Exposition** sur la guerre d'Indochine au collège Boileau de St-Michel-sur-Orge (91).
- **12 décembre : Inauguration** de la crèche de Noël au Groupement de recrutement de la Légion étrangère du Fort de Nogent sur le thème des vétérans de l'Indochine au cours de laquelle l'un de nos adhérents, Pierre FLAMEN, a été mis à l'honneur.
- **14 décembre : Conférence** à l'École Militaire (Paris) sur « Les processus d'endoctrinement idéologique mis en œuvre par le Vietminh dans les camps de prisonniers » dans le cadre d'un colloque sur Dien Bien Phu (photos ci-contre à gauche).
- **16 décembre : Exposé** sur la guerre d'Indochine et la captivité au collège Boileau de St-Michel-sur-Orge (91).



PATRICK LE MINOR

Au moment où tu vas quitter tes fonctions de trésorier de l'ANAPI, je tiens à te remercier chaleureusement pour tous les services que tu as rendus à notre association dans cette fonction capitale.

Tu as assuré la tâche avec une rigueur remarquable et une honnêteté scrupuleuse durant de nombreuses années et c'est pourquoi l'ANAPI te doit beaucoup.

J'aurai l'occasion de le redire devant tous les participants à l'occasion de notre prochain congrès.

Je souhaite la bienvenue dans notre association à Clément LOMBARD. Je le remercie d'avoir accepté de succéder à Patrick LE MINOR comme trésorier national et je l'assure de toute ma confiance pour assurer cette tâche essentielle à la vie de l'ANAPI. Avec ma fidèle amitié,

CGA (2S) Philippe de Maleissye
Président de l'ANAPI

BRETAGNE



Jean-Claude LAOT, cousin de Jean KEROMNÈS a repris le flambeau pour porter le drapeau de l'ANAPI Bretagne.



A l'Hôpital-Camfrout le 8 juin, 130 gendarmes de la promotion Gendarmes d'Indochine étaient présents. À droite, le capitaine Robert ABIAN.



AU VIETNAM



Distribution de fournitures scolaires aux bambins de Ban Ca en août 2024.

L'association du même nom finance la scolarité des enfants de ce village qui fut un des principaux sites où s'installa le « Camp n° 1 » (le camp des officiers français faits prisonniers durant la guerre d'Indochine). Si vous souhaitez participer financièrement, vous pouvez contacter l'ANAPI.

www.vietnaminsolite.com qui organise des voyages au Vietnam sur les traces de l'histoire de la guerre d'Indochine (dont ils ont fait leur spécialité) est à l'initiative du financement aux «Bambins de Ban Ca».

JEAN ANDRET/ARMÉE DE TERRE/DÉFENSE

BERNARD GRUÉ, MEMBRE DE L'ANAPI À L'HONNEUR

C'est le colonel (h) Bernard GRUÉ, ancien chef de section au 3^e REI, combattant sur la RC 4, à Dong Khé et survivant du camp n°1 qui, cette année, a porté à Aubagne la relique du capitaine DANJOU à l'occasion de Camerone 2024 organisée par la Légion étrangère.

Il a représenté l'ensemble de ses frères d'armes.



ANAPI SUD-OUEST

PRÉSIDENTE MICHÈLE RAGOUILLAX

ACTIVITÉS EN 2024

Nous avons l'habitude de nous retrouver et partager un repas tant à Pau ou Lourdes et en région toulousaine, en raison de l'éloignement et problèmes pour se déplacer, cette année nous n'avons pas pu nous réunir. Des adhérents sont présents ponctuellement lors de cérémonies.

En cours d'année j'ai rendu visite à quelques adhérents et leur ai présenté le « Patchwork » du souvenir.

Afin de créer un lien de proximité deux adhérents se sont proposés pour une aide éventuelle :

- Jeanne DUPONT, prisonnière des Japonais à l'âge de deux ans, domiciliée à Ossun (Hautes-Pyrénées).

- Éric DOP, fils d'un prisonnier, habitant en Dordogne.

Ces personnes sont géographiquement plus proches des adhérents au nord et au sud-ouest de la zone très étendue de l'ANAPI sud-ouest.

L'ANNÉE 2024 L'ANAPI SUD-OUEST AVEC LE DRAPEAU A PARTICIPÉ À DIX-HUIT DIFFÉRENTES CÉRÉMONIES :

Lors des obsèques de nos adhérents anciens prisonniers le drapeau est présent :

- 11 mars obsèques du général Alain DUCOURNEAU à Laloubère (65) Guy CHANTEUX porte-drapeau

- 2 avril obsèques du colonel Louis MOURET à Toulouse (31) Franck SCOCCO porte-drapeau ANAI Toulouse

- 6 juin obsèques de Geneviève de GALARD à Saint-André (31) Alain CLAUDIN amicaliste UNP 310

Guy CHANTEUX est de moins en moins disponible en raison de l'activité de commerce avec son épouse Émilie, dès qu'il est libre il reste le porte-drapeau attitré ANAPI sud-ouest.

En secteur Pau et Lourdes Jean-Marie AUBERT répond présent malgré des engagements associatifs à Bagnères-de-Bigorre, nouvel adhérent 2025.

À Caylus au sein du 6^e RPIMa avec l'amicale, il y a toujours un amicaliste, pour la Saint-Michel aussi adhérent ANAPI.

Dans le Tarn nous pouvons compter sur Manu LOUBRY amicaliste 8^e RPIMa et UNP 810.

À Toulouse en principe je trouve un porte-drapeau parmi ANAI Toulouse, Cadet UNC ou autre, mais depuis peu nous avons Nathan CHARLOT.

Nathan est étudiant à Toulouse depuis cette année. Porte-drapeau dans le Lot, par l'intermédiaire de l'ONaCVG 46, lequel a transmis les coordonnées au directeur de l'ONaCVG 31, ce dernier m'a alors proposé de me mettre en rapport avec ce jeune homme. Après avoir pris connaissance du rôle de l'ANAPI, Nathan a accepté d'en être le porte-drapeau, en fonction de ses disponibilités.

C'est encourageant et réconfortant d'accueillir de nouveaux porte-drapeaux, plus encore quand ils sont jeunes.

DÉCÈS AU COURS DE CETTE ANNÉE

Général Alain DUCOURNEAU le 5 mars

Yvette MICHEL veuve le 14 mars

Odile ENJALBERT veuve le 23 mars

Colonel Louis MOURET le 28 mars

Jeanine PORCU veuve le 31 mars

Simone HERVIOU épouse de Jean-Claude HERVIOU le 13 septembre

Geneviève DOP veuve le 18 octobre

Présence de l'ANAPI

Sud-Ouest à Fréjus le

31 août pour Bazeilles.

En photo Christian

LACROIX, porte le

drapeau du Camp 113.



EXPOSITION ET CONFÉRENCE : TOULOUSE PALAIS NIEL : 18 MARS

Dans les salons du palais Niel, quartier général Niel : exposition mêlant photographies, archives et uniformes d'époque présentée par Le Cdt (ER) Gérard ARROYO, adhérent ANAPI, sur la bataille de Dien Bien Phu, à partir de 18 h 00. Merci à Gérard et les personnes l'ayant aidé pour installer et à l'issue tout ranger. Merci aussi à un ami qui a mis à disposition des mannequins avec des tenues d'époque de 1954, parachutiste, aviateur et autres.

À 19 h 00 début de la conférence, le conférencier étant notre président de l'ANAPI, Monsieur le Contrôleur général des armées (2S) Philippe de MALEISSY.

En présence du général DANIGO, Pierre-André DURAND Préfet de Haute-Garonne et région, nombreuses autorités, chefs de corps de régiments, présidents d'associations, une classe de défense de Castres très impliquée au sein du 8^e RPIMA, plusieurs adhérents ANAPI ayant fait le déplacement, un public très attentionné, conquis par la conférence et l'exposition bien documentée. Quatre anciens combattants d'Indochine, dont deux ayant été faits prisonniers pendant cette bataille, étaient présents.

Un cocktail a clôturé la soirée. Grâce à Éric FORMAL des livres étaient à consulter et à vendre.



CASTELNAUDARY AU 4^e RÉGIMENT ÉTRANGER : 19 MARS



Accueil par le chef de corps, le colonel MONTULL.



PAU : 7 MAI 2024

Commémoration de la fin des combats à Dien Bien Phu à l'ETAP l'École des Troupes Aéroportées de Pau.

Ce 7 mai 2024 marque le 70^e anniversaire de la fin de la bataille de Dien Bien Phu.

Une cérémonie commémorative présidée par le Chef d'état-major des armées, le Général d'armée Thierry BURKHARD, regroupant les unités des armées ayant participé aux combats, différentes associations d'anciens combattants, présence d'anciens d'Indochine et invités tous ont répondu à l'invitation du CEMA, soit près de 600 militaires, troupes et invités.

Une messe, dans la salle de cinéma de l'ETAP, à laquelle ont participé un grand nombre de personnes, unis dans le recueillement pour rendre hommage à tous ceux qui ont combattu, aux prisonniers et morts aux combats.

Présence de drapeaux, dont ceux de l'ANAPI centre par un amicaliste du 8^e RPIMa et sud-ouest, par Jean-Marie AUBERT.

Cérémonie émouvante, déroulée sous la pluie, les troupes, porte-drapeaux et officiels stoïques malgré les averses. À l'issue de la cérémonie un porte-drapeau a dit « *il y a 70 ans les conditions à Dien Bien Phu étaient bien pire* », belle réflexion.

Hommage qui a également permis de remettre plusieurs décorations.

Une réception a suivi, où chacun a eu la possibilité d'échanger éventuellement avec des anciens combattants d'Indochine.



ANAPI SUD-OUEST



CAYLUS ET CAUSSADE : LE 16 MAI

Le 6^e RPIMa et l'amicale ont commémoré le 70^e anniversaire de la fin de la bataille de Dien Bien Phu.

Le matin une cérémonie au camp de Caylus.

Le soir à Caussade à 30 km du camp de Caylus, une prise d'arme et un spectacle sons et lumières.

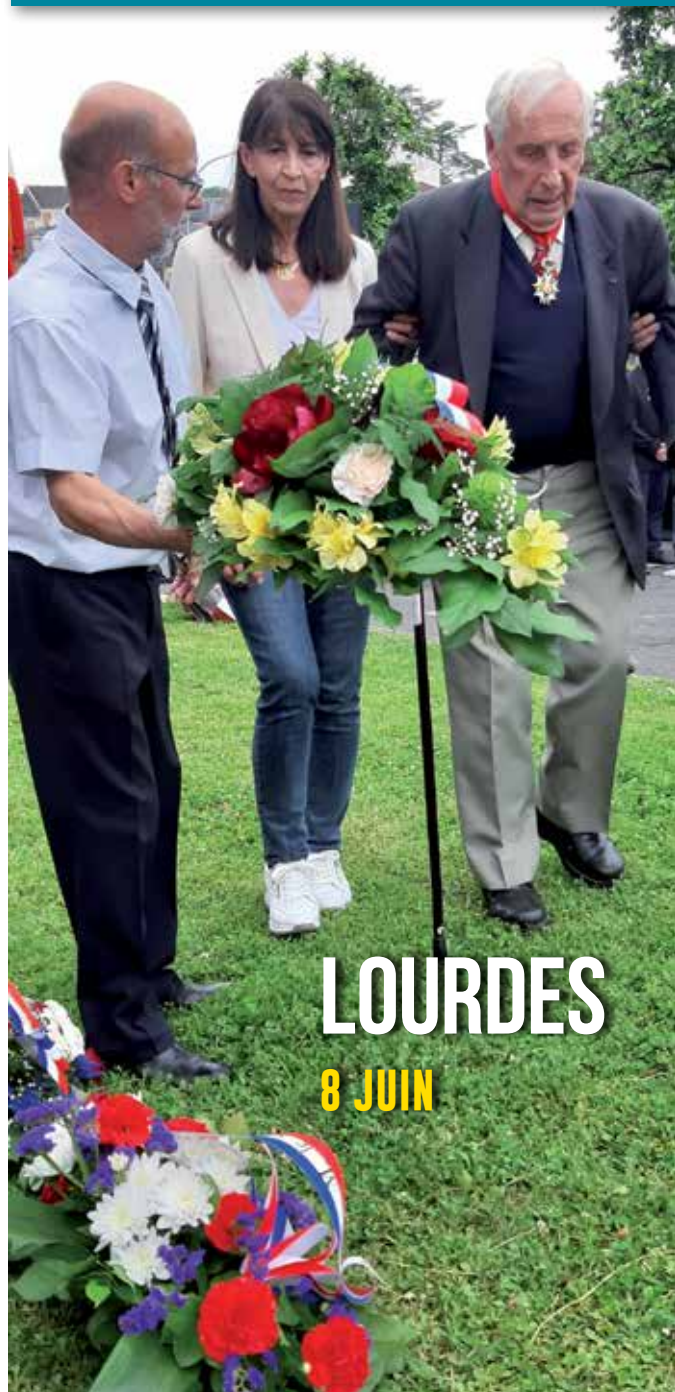
La cérémonie militaire était présidée par le général DANIGO commandant la 11^e Brigade parachutiste présence de plusieurs autorités militaires et civiles, les amicalistes venus de plusieurs régions. Le drapeau de l'ANAPI sud-ouest porté par un ancien du 6^e RPIMa.

Spectacle retraçant les combats de Dien Bien Phu, jouant sur des images et films d'archives, de témoignages d'anciens présents aux combats et d'une reconstitution avec des cadres et parachutistes du CFIM - 6^e RPIMa.

FRÉJEVILLE : LE 22 JUIN

Inauguration d'une stèle à la mémoire des combattants Hmong morts pour la France en Indochine. Une trentaine de porte-drapeaux dont Manu LOUBRY de Castres ayant déjà porté le drapeau le 3 juin pour l'inauguration de la statue du caporal VISSCHERS au 8^e RPIMa. Dépôts de terre du Laos dans deux urnes et de six gerbes et présence des fils des combattants du GCMA dont les pères participèrent à l'opération Condor, destinée à porter secours à la garnison assiégée de Diên Biên Phu.





LOURDES

8 JUIN

Mercredi 8 juin 2024, à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine, s'est déroulée à Lourdes une cérémonie commémorative au square de la Médaille Militaire, boulevard du Lapacca. Aux côtés du maire Thierry LAVIT, des élus et personnalités locales et des associations patriotiques.

Après la diffusion de la chanson « Dien Bien Phu », le colonel Daniel LAVIGNE, Président du Cercle Patriotique Lourdaise, a lu un texte suivi du poème "Dien Bien Phu" de Jean VERWICHT récité par Mme Jeanne DUPONT de l'ANAPI. Puis M. Fabien Tuleu, Sous-Préfet de l'Arrondissement d'Argelès-Gazost, a lu le message de Monsieur Sébastien LECORNU, Ministre des Armées.

Après les discours, quatre gerbes furent déposées par différentes délégations d'anciens combattants dont celle de L'ANAPI par le général LATANNE.



SAINT-ANDRÉ : 6 JUIN OBSÈQUES

C'est dans une église comble, à Saint-André, qu'un hommage a été rendu à Geneviève de GALARD TERRAUBE, décédée à l'âge de 99 ans le 30 mai dernier.

En présence de son époux, le colonel Jean DE HEAULME DE BOUTSOCQ, de ses enfants et petits-enfants, familles et amis, son cercueil a franchi le seuil de l'église porté par une section d'honneur du 4^e régiment étranger de Castelnaudary, en présence de Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie et préfet de la Haute-Garonne et un représentant du maire de Toulouse, autorités militaires et civiles, associations patriotiques.

La messe a duré plus d'une heure trente au cours de laquelle a été évoqué la vie de Geneviève de GALARD et son implication à Saint-André, son village adoré qu'elle avait toujours beaucoup de plaisir à retrouver.

Après cette cérémonie, son cercueil, recouvert du drapeau français, porté par six légionnaires a été salué, à son passage, par tous les militaires présents et son époux, qui a tenu à dire toute l'admiration qu'il éprouve pour son épouse et le respect qu'il lui porte, puis a rejoint Paris pour des obsèques nationales aux Invalides et sa dernière demeure au cimetière du Père Lachaise aux côtés de ses parents et de sa petite sœur.

Robert VICENTE ancien Légionnaire, Jean Jacques BOTTELDOORN, président UNP 310, Jacques OBERLÉ, trésorier UNP 310, Michèle RAGUILLAUD présidente de l'ANAPI, Alain CLAUDIN porte drapeau pour l'occasion du drapeau de l'ANAPI.

SAINT-ANDRÉ : 1^{er} DÉCEMBRE

À l'occasion de la fête du village, un hommage a été rendu à Geneviève de Galard.

Traditionnel dépôt de gerbes, dans l'ordre : l'ANAPI, le Souvenir français, l'armée de l'Air et de l'Espace, la municipalité et pour finir la Préfecture. La sonnerie aux morts a retenti, suivie d'une minute de silence puis de la Marseillaise reprise en cœur par le public présent.

En marge de cette journée le Cdt (er) Gérard ARROYO, adhérent ANAPI, auteur et organisateur d'une exposition sur plusieurs jours concernant l'Indochine, DBP et plus particulièrement Geneviève de GALARD, a reçu la visite du public et de la famille.

Dépôt de gerbe commune avec l'amicale du 6^e RPIMa.

Drapeau de l'ANAPI porté par M. LANG.

Au total, douze drapeaux étaient présents.

IN MEMORIAM

LOUIS MOURET



LE 3 AVRIL 2024

Mon Colonel, et selon la tradition Saint-Cyrienne, mon Ancien très respecté, tous ici nous nous inclinons devant votre cercueil recouvert de notre drapeau, car vous avez été « un grand soldat »

Entré à Saint-Cyr en 1947, vous en sortez deux ans plus tard avec la Promotion Rhin et Danube.

Vous choisissez de servir dans les troupes coloniales, fleurons de notre armée, alors que l'agitation et les désirs d'indépendance commencent à poindre en Asie et en Afrique.

Vous arrivez en Indochine en 1951, et très vite vous vous faites remarquer pour votre courage au cours d'opérations dans le delta du fleuve Rouge ou dans les carrières du DAI, en pays Thaï.

Le 4 décembre 1953, vous êtes blessé à Thai Binh et vous êtes fait prisonnier.

Vous allez alors mener le plus difficile combat de votre vie pour « SURVIVRE », malgré les privations, la maladie, le manque de soins, l'épuisement, l'entreprise de « lavage de cerveau » et de destruction de la personnalité conduite par les commissaires politiques Vietminh.

Vous êtes libéré le 6 septembre 1954 et rapatrié en métropole.

Vous servez à Melun en 1955, et vous êtes affecté en Algérie en 1956 et vous refaites campagne dans la Mitidja, en Grande Kabylie, et dans le Sud-Oranais.

ANAPI SUD-OUEST

Déjà cité en Indochine, vous êtes à nouveau décoré en Algérie et nommé Chevalier de la Légion d'honneur. Vous n'avez pas trente ans !

En août 1958 vous servez deux mois au Sénégal dans un état-major de brigade, puis vous prenez la tête du 2^e bureau de Fort-Trinquet en Mauritanie. Et en 1959 vous participez aux opérations qui permettent de rallier des bandes armées qui créaient l'insécurité dans le nord du pays.

En 1960 vous retournez au Sénégal pour conseiller l'état-major de la jeune armée sénégalaise.

Vous rentrez en France pour exercer des commandements ou servir dans des États-Majors successivement à Chalon-sur-Marne, Vernon, Agen, Verdun, Laval et Paris.

Vous êtes promu Officier de la Légion d'honneur en 1972.

Après 28 ans de bons et loyaux services vous posez le sac en 1975, vous êtes Colonel.

Mais vous ne restez pas les bras croisés. Vous entreprenez une active carrière civile ; ce qui ne vous empêche pas de prendre des responsabilités au sein d'associations scolaires, patriotiques ou municipales.

Mais surtout, membre de l'association Nationale des Anciens Prisonniers d'Indochine (ANAPI), vous mettez un point d'honneur à rétablir certaines vérités de « l'Histoire avec un grand H », celles que vous avez écrites avec votre sueur et votre sang, au sujet de cette guerre d'Indochine, avec toute la cohorte des Officiers, Sous-Officiers et Soldats de toutes races, couleurs et religions qui ont souffert ou sont morts au champ d'honneur dans les plis de ce drapeau, il y a plus de 70 ans !

Mon Colonel, depuis quelques années, le 8 juin a été décrété « journée du souvenir indochinois ». Et j'ai eu plusieurs fois l'honneur et la fierté d'être à vos côtés pour déposer la gerbe de l'ANAPI et de l'association nationale des anciens d'Indochine de Haute-Garonne, lors des cérémonies devant les monuments à Toulouse. Nous étions encore ensemble le 8 juin dernier.

Mon Colonel, mon Ancien, malgré votre discrétion et votre modestie, il serait injuste de ne pas mentionner que vous êtes titulaire de la Croix de Guerre des opérations extérieures et de la Croix de la Valeur Militaire pour six magnifiques citations. Vous avez été promu Commandeur de la Légion d'honneur en 2006 pour récompenser vos éminents services.

Alors, vous, ses enfants et petits-enfants, tous les membres de votre belle famille soyez fiers de votre père et grand-père.

Il a servi la France et son Armée,

Il a servi la Cité et ses concitoyens, en particulier à Toulouse.

Il a fait honneur à sa Promotion de Saint-Cyr

Il a servi et aimé sa famille.

Louis MOURET, mon Ancien, vous avez été le serviteur des autres, un homme de cœur, un grand Soldat.

MERCI,

A-DIEU, MON COLONEL

GÉNÉRAL MICHEL LORIDON



LALOUBÈRE 11 MARS 2024

Mon Général,

C'est à moi qu'échoit aujourd'hui au nom de la communauté du monde combattant l'honneur de vous dire un dernier adieu et de retracer les grandes lignes de votre parcours sous les armes.

Soyez ici tous assurés que je ressens cela comme un privilège car vous avez été non seulement un grand officier parachutiste, mais aussi un officier de gendarmerie qui a fait l'unanimité au service de ses concitoyens. 11 ans chez les parachutistes et 26 ans dans la gendarmerie; plus de trente-sept ans consacrés au service de la France.

Vous avez donc commencé votre carrière militaire en 1951 comme appelé du contingent au 35^e régiment d'artillerie légère parachutiste. Très rapidement vos qualités vous désignent pour suivre la formation d'officier de réserve. Nommé aspirant puis sous-lieutenant de réserve vous vous portez volontaire pour servir en Extrême Orient et rejoignez en avril 1953 le 3^e régiment d'artillerie coloniale du Maroc à Saïgon. Ce sera donc l'Indochine où vont se révéler vos exceptionnelles qualités de chef au combat. Elles vous vaudront la Croix de guerre des TOE avec trois citations dont l'une à l'ordre de l'armée. Parachuté sur Dien Bien Phu le 13 mars 1954, vous participez à tous les combats jusqu'au 7 mai 1954 date de la chute du camp retranché. Prisonnier, vous connaîtrez les horreurs de la longue marche et d'une captivité impitoyable. Je sais que l'Indochine vous avait profondément marqué dans votre chair bien sûr mais aussi dans votre cœur, même si vous n'aimiez pas trop en parler.

À l'issue d'une longue convalescence vous rejoignez en 1955 le 475^e groupe d'artillerie antiaérienne légère à Albi. En 1956 vous êtes fait chevalier de la Légion d'honneur pour services exceptionnels à seulement 25 ans. Vous obtenez également cette année-là le brevet de moniteur parachutiste.

Ce sera ensuite l'Algérie à partir de 1958 avec le 35^e RAP. Au cours des nombreuses opérations auxquelles vous participez, vous obtenez la Croix de la Valeur militaire avec 4 citations dont une à l'ordre du corps d'armée. Vous serez blessé le 27 mai 1960 lors du crash de votre appareil alors que vous tentiez de baliser un groupe de rebelles en tant qu'observateur militaire aérien.

De retour en métropole en 1961 vous servez au centre

d'instruction du 35^e Rap où vos qualités de pédagogue font merveille. Nommé capitaine le 1^{er} janvier 1962, vous êtes affecté à la base aéroportée de Pau.

Ce seront vos derniers mois sous le béret rouge car vous décidez de réorienter votre carrière vers la gendarmerie.

Vous commencez alors un parcours professionnel tout aussi brillant en intégrant le 1^{er} octobre 1962 l'école des officiers de gendarmerie de Melun. Vous servirez tout d'abord en gendarmerie mobile à Arras puis à Mirande où l'éventail de vos qualités et votre beau passé de soldat vous permettent d'emporter facilement l'adhésion de vos gendarmes.

Suivront ensuite des affectations en gendarmerie départementale à Fontainebleau tout d'abord à la tête de la compagnie de gendarmerie départementale où vous êtes promu chef d'escadron en 1971. Vous obtenez en 1971 une citation à l'ordre de la Gendarmerie pour avoir personnellement maîtrisé un forcené. Ce sera ensuite en 1972 le commandement du groupement de gendarmerie de Haute-Saône à Vesoul, puis de 1973 à 1977 celui du Tarn. À chaque fois vous obtenez d'excellents résultats grâce à l'étendue de vos connaissances et votre goût du commandement. Vous êtes promu lieutenant-colonel le 1^{er} septembre 1976. À la tête du groupement de gendarmerie de la Martinique que vous rejoignez en mars 1977 vous confirmez vos exceptionnelles qualités de commandement. Vous êtes promu officier de la Légion d'honneur le 12 août 1977. Vous aurez donc été trois fois commandants de groupement de gendarmerie départementale. Cela suffit à mesurer la confiance qui vous a été alors accordée!

Promu colonel en janvier 1980 vous êtes nommé chef d'état-major de la légion de gendarmerie de Midi-Pyrénées à Toulouse. Retour au commandement en 1983 pour assurer les fonctions de chef de corps du Centre d'instruction des gendarmes auxiliaires d'Auxerre. Là encore vos qualités professionnelles font merveille et vous assurent une totale réussite. Vous êtes promu commandeur de la Légion d'honneur le 12 juillet 1985.

En septembre 1985 votre accession à la fonction d'adjoint au commandant de la 4^e région de gendarmerie à Bordeaux vient couronner une carrière bien remplie. À ce poste, vous vous distinguez par un engagement total et une compétence reconnue, laissant à tous le souvenir d'un chef ardent et passionné par son métier. Votre parcours s'achève brillamment le 30 septembre 1988 avec votre nomination au grade de général de brigade dans la 2^e section des officiers généraux.

Grand soldat, grand serviteur de notre pays, vous aviez été élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur et décoré à Tarbes le 8 mai 2022 par un autre héros de Dien Bien Phu le général MENGELLE. Ce fut pour nous tous un grand moment d'émotion et de fierté. Vous étiez également grand Officier de l'Ordre national du Mérite depuis 1999.

Mon Général, au nom de toutes les associations du monde combattant et patriotique, au nom de tous ceux qui ont eu le bonheur de servir sous vos ordres ou de vous côtoyer, je m'incline respectueusement devant votre cercueil. Je vous dis merci pour ces trente-sept années de service et bien au-delà car vous étiez un homme fidèle et votre sens du service a perduré bien au-delà de la retraite.

Je présente mes condoléances à votre épouse et à toute votre famille en particulier à vos petits-enfants. Un grand monsieur vient de nous quitter.

Adieu mon Général.

GÉNÉRAL DE DIVISION (2S) JEAN-PIERRE GUILLERMIN

ANAPI NORD-EST

PRÉSIDENTE CLAUDETTE ROUX-LAURENT

Rétrospective des animations, visites, témoignages, inaugurations, participations de l'ANAPI Nord-Est au cours de l'année 2024

- **Le 22 mars 2024**, ANAPI Nord-Est était à Briey pour commémorer le 70^e anniversaire de Dien Bien Phu avec l'UNP locale présidé par Michel BOUDAILLE.

Nous avons passé une superbe journée à Briey avec les amis parachutistes et deux classes de 3^e du collège-lycée de l'Assomption.

Dépôt de gerbe au monument aux morts pour les morts en Indochine, puis projection du film et débat - enfin plutôt échange que débat.

J'ai d'ailleurs échangé avec le professeur d'histoire qui accompagnait ces jeunes, un Monsieur super intéressé, qui était ravi de ma fiche pédagogique. Je lui ai aussi donné une plaquette de l'ANAPI avec le « lavage de cerveau », il m'a demandé s'il pouvait la reproduire pour distribuer à tous ses élèves. J'ai bien sûr donné mon accord, ne pouvant distribuer un original à chaque élève. Il m'a dit : *"C'est génial de pouvoir participer à une matinée comme celle-ci, la guerre d'Indochine est à peine traitée dans le programme et doit se résumer à un paragraphe dans les livres scolaires"*.

J'ai donc fait un homme heureux.

Et même plusieurs : j'ai également donné une plaquette à un Président de *"l'Association Lorraine des Anciens et Amis de l'Indochine"* qui lui aussi a été très content de me rencontrer... un petit reste local de l'ANAI à qui j'ai dit que le jour où il ne pouvait plus assumer, je reprendrais ses adhérents... bref il était content.

Une dame est venue me parler de son père, ancien Garde républicain en Indochine... puis d'autres...

Enfin bref une journée riche en rencontres et en échanges. Étaient présents avec nous Pascal et le drapeau ANAPI, Maurice et Marie-Claude VILAIN et Jean DEVOS, tous membres d'ANAPI Nord-Est.

- **Le 2 avril**, nous avons participé à la dévolution du drapeau de la FNDIR de Meurthe-et-Moselle, drapeau qui fut confié à une classe défense du Lycée Loritz de Nancy. Nous étions présents avec le drapeau ANAPI. Étaient présents avec nous Pascal et le drapeau ANAPI, Christophe CHARDIN, Maurice et Marie-Claude VILAIN et Jean DEVOS, tous membres d'ANAPI Nord-Est.

- **Le 12 avril** nous avons participé à la même Cérémonie du 70^e anniversaire de Dien Bien Phu à Moulins-lès-Metz. À la demande de Madame Aude GRÉGOIRE, nous avons été invités par la section Marcel BIGEARD de Montigny-lès-Metz.

Son président de section par intérim, M. Deny SANDRIN de l'UNP 571, organisait une cérémonie au monument aux morts de Montigny-lès-Metz avec un dépôt de gerbe en présence de la municipalité et des invités extérieurs le vendredi 12 avril 2024.

À la fin de cette cérémonie, un film du réalisateur Philippe DELARBRE, *"le Sacrifice" Dien Bien Phu 1954*, a été projeté au lycée Professionnel Métiers du Bâtiment et des Travaux Publics, situé au 154 chemin de Blory, à Montigny-lès-Metz.

ANAI : l'Association Lorraine des Anciens et Amis de l'Indochine accompagnée de son président Claude SANCHO et ANAPI Nord-Est : l'Association Nationale des Anciens Prisonniers d'Indochine avec sa présidente Claudette ROUX-LAURENT, se sont associées pour déposer une gerbe.

Étaient présents avec nous Pascal et le drapeau ANAPI, Maurice et Marie-Claude VILAIN et Jean DEVOS, tous membres d'ANAPI Nord-Est.

- **ANAPI Nord-Est a organisé avec les sections UNP de Nancy, une exposition sur la guerre d'Indochine et Dien Bien Phu du 17 avril au 18 mai.**

- **Le 31 mai** j'étais avec Pascal Porte drapeau ANAPI, à Strasbourg pour parler des Gendarmes en Indochine et à Dien Bien Phu aux Cadets de la Gendarmerie d'Alsace lors de leur remise de diplôme. Nous avons été reçus au Quartier Sénarmont par le général VINOT et Axel HU Directeur adjoint de l'ONAC d'Alsace.

- **Le 8 juin** j'étais à Giromagny dans le territoire de Belfort pour participer à l'inauguration d'une stèle en mémoire des soldats de la guerre d'Indochine. Cette stèle est à l'initiative d'un de nos grands Anciens Lucien GROSBOLLOT, grièvement blessé à Dien Bien Phu et du Souvenir Français local.

Maurice VILAIN m'a remplacée à Nancy pour le traditionnel dépôt de gerbe au mémorial de la Porte Désilles à Nancy.

- **Le 5 octobre**, l'équipe était à Morsang-sur-Orge.

- **Le 8 octobre** nous étions invités à célébrer la Saint-Michel par le capitaine Jean Luc DUTOICT commandant l'escadron de protection de BA 133.

- **Le 26 octobre** nous étions à la cérémonie commémorant l'attentat du *Drakkar* à Beyrouth en 1983 où 58 parachutistes français étaient tombés. ■





7 MAI À LAXOU

EXPOSITION ET CONFÉRENCE

En Lorraine, terre d'invasion et de conquête depuis des siècles, nous savons nous souvenir de notre histoire peut-être mieux que quiconque ! L'UNP de NANCY et l'ANAPI Nord-Est partagent à la fois le passé d'horreur et particulièrement douloureux de nos « Soldats d'Indo ».

Le 70^e anniversaire de la bataille de DIEN BIEN PHU devait faire l'objet d'un digne hommage à ces enfants que la France avait envoyé se battre à 10 000 km de la métropole pour sauver la « Perle de l'Orient » !

L'action des deux associations chacune dans son registre fut de deux natures : une cérémonie au monument aux morts de la ville de Laxou le 7 mai et l'organisation d'une exposition sur l'ultime grande bataille en Extrême Orient, du 21 avril au 17 mai 2024. Cette dernière s'est tenue sur deux sites proches dans notre commune d'accueil.

Depuis plusieurs années chaque 7 mai, les anciens parachutistes lorrains des sections 541 et 542 et l'ANAPI Nord-Est sont accueillis au Monument aux Morts de cette commune amie de 15 000 habitants du Grand Nancy.

Monsieur Laurent GARCIA, maire, ancien député, membre du Conseil départemental et « Amis des paras » nous invite pour honorer les Combattants du « Camp retranché ». En 2024, nous nous devons de nous souvenir encore plus de cette page tragique où nos Anciens payèrent un si lourd tribut. De nombreux drapeaux et Bérets Rouges côtoyaient les autorités civiles et militaires.

Jean DEVOS, président de la 542, ancien du 13^e RDP prononça un émouvant discours. À l'issue du traditionnel dépôt de gerbe, une vibrante « Marseillaise » a capella fut entonnée avec force et émotion. Après avoir rejoint le salon de réception de la mairie, toute proche, le Maire convia tous les participants pour le verre de l'amitié. De chaleureux hommages et remerciements furent prononcés.

Le « point d'orgue » de notre action de mémoire consista en une magnifique exposition, voulue et organisée par Claudette ROUX-LAURENT, Présidente Régionale d'ANAPI Nord-Est et secrétaire de l'UNP 542. Son père Aimé ROUX, Garde Mobile de la Gendarmerie, avait été porté disparu en 1953 après l'attaque du poste qu'il commandait en

Annam à la tête d'une trentaine de supplétifs locaux. Là encore notre grand ami Laurent GARCIA nous avait attribué la magnifique salle d'exposition de la médiathèque municipale avec le soutien précieux de Madame BALICKI et son équipe qui fut mis à notre disposition. Leur aide efficace et pertinente nous facilita grandement la tâche !

Le Conservateur du musée des arts militaires de Vincennes, Pascal LENER nous confia ses richesses faites de mannequins en tenue d'époque et de nombreuses armes individuelles présentes sur le champ de bataille ainsi que de rares documents spécifiques.

Le chef de Corps du 516^e RT basé à Toul eut la gentillesse de nous prêter de rares pièces de son musée, rapportées de ses campagnes au Tonkin.

L'ONaCVG 54 participa très activement. La Directrice adjointe convia durant une matinée une soixantaine de jeunes SNU et cadets de la Gendarmerie pour une visite sous forme d'échanges interactifs le 27 avril. Les Lycéens se montrèrent curieux autour de la très pédagogique maquette du « Camp Retranché » ! Nous devons cette remarquable réalisation à notre camarade le Brigadier chef de 1^{ère} classe (ER) Maurice GENOT ancien du 35^e RAP.

En parallèle de cette exposition, dans l'amphi Louis PERGAUD, les 85 jeunes SNU et cadets assistèrent avec diverses personnalités lorraines à la projection du film « Dien Bien Phu, le Sacrifice ». Monsieur Philippe DELARBRE, son réalisateur, nous fit part de son souvenir ému, ressenti auprès du colonel ALLAIRE lors de son tournage.

Après un court entracte, le contrôleur général des armées Philippe de MALEISSY, Président National de l'ANAPI, ancien officier du 2^e REP, nous gratifia d'une magistrale conférence sur la guerre d'Indochine et la bataille de Dien Bien Phu. Son charisme et son talent d'orateur déridèrent sans difficulté la timide retenue de l'auditoire. Un succès exceptionnel ! Après ce moment d'histoire partagé, retour à la médiathèque Gérard THIRION pour le traditionnel vernissage autour d'un superbe buffet. Monsieur le maire et le Président de l'ANAPI, en présence de Monsieur le Sénateur Jean-François HUSSON congratulèrent chaleureusement les acteurs de cette émouvante séquence du souvenir. ■

MAURICE VILAIN





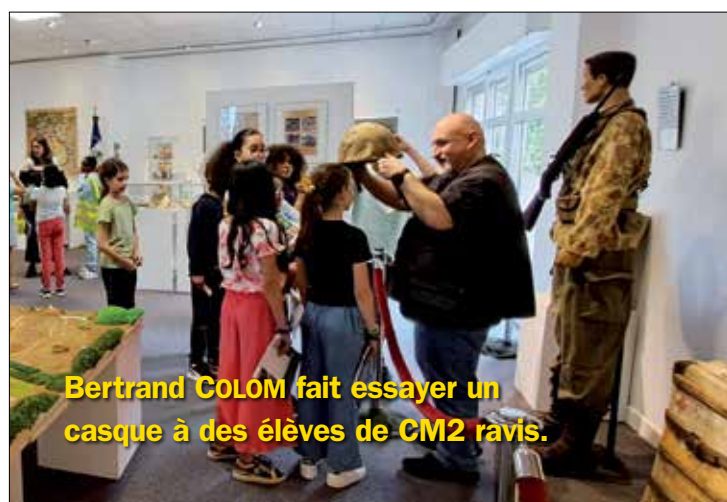
Un groupe de SNU devant la maquette de DBP, en présence de Nathalie NAVILLE, directrice adjointe de l'ONAC



La salle d'exposition



Le vernissage de l'exposition



Bertrand COLOM fait essayer un casque à des élèves de CM2 ravis.



Après la conférence, Philippe de MALEISSYE dédicace son livre, « La vallée perdue »

GILBERT SOZZANI

Fidèle et généreux adhérent de l'ANAPI depuis ses débuts, il vient de nous quitter le 3 septembre 2024 à Nomexy.

Gilbert s'est engagé volontairement en 1952. Après ses classes à Meucon où il fut breveté parachutiste, il est désigné pour rejoindre l'Indochine au sein du CEFEQ, il a 20 ans. Le 20 novembre 1953 à 10 h 53 le 2/1^{er} RCP auquel appartient Gilbert, saute une première fois sur Dien Bien Phu lors de l'opération "Castor" Il sautera une seconde fois sur la vallée perdue dans la nuit du 1^{er} au 2 avril 1954. Gilbert fait partie du 2^e bataillon du commandant BRÉCHINIAC et se trouve sous les ordres du capitaine CLÉDIC. Il en était très fier. Au cours d'un engagement sur « *Éliane 1* » Gilbert sera blessé par une balle qui lui traversera la cuisse gauche.

Le 7 mai le camp retranché est encerclé par le Vietminh et les soldats français sont tous faits prisonniers. Malgré sa blessure à la cuisse, il suivra la longue marche jusqu'à Dong Phnuc au Camp 73 dans le Thanh Hoa et parcourra 750 km pieds nus. Il sera libéré le 18 août 1954 à Sam Son, il pèse 35 kg ! Hospitalisé, puis envoyé en repos au Cap Saint-Jacques, il sera rapatrié le 20 octobre 1954. En 1956, il sera rappelé en Algérie, où il restera un an avant d'être rapatrié sanitaire en 1957. Sa carrière militaire prend alors fin. Gilbert recevra la médaille militaire le 28 novembre 1986, la Légion d'honneur le 11 novembre 1999, puis sera élevé au rang d'officier de la Légion d'honneur le 14 juillet 2018. ■



MARC MARCHIONE

Marc MARCHIONE du haut de ses 92 ans était l'un des rares grands Anciens de la guerre d'Indochine, il vient de nous quitter. Voici la carrière d'un médaillé d'exception.

Né le 15 mai 1932 à B, à 18 ans il est volontaire pour l'Indochine. En juin 1950, il est affecté au 1^{er} de Tirailleurs Marocains à Meknes. Il effectue alors un entraînement de commando à El Hajeb (Maroc) puis embarque sur le *Skaugum* à destination de Haï Phong. Affecté à Lai Chau au Service Auto, il demande à rejoindre une unité combattante à Dien Bien Phu.

En raison de ses brillants États de Services, il est nommé sergent à titre exceptionnel pour des faits de guerre, le 1^{er} mai 1954 par le général de CASTRIES, commandant le Camp retranché.

Fait prisonnier le 8 mai 1954 sur le point d'appui « *Isabelle* » il s'évade dans la nuit du 10 mai avec deux autochtones Thaï. Après plusieurs jours de marche dans la jungle il

de détention il sera brancardé à Sam Son pour y être libéré le 18 septembre 1954 et remis à la Commission Internationale de libération Pakistanaise. Il est admis à l'hôpital militaire Kin Nan de Haï Phong puis il est évacué sanitaire par avion sur l'hôpital du Val de Grâce à Paris.

Rétabli en janvier 1955, il suit pendant 3 mois un stage de commando de lutte contre guérilla au 1^{er} RCP à Boufakir.

Il participe à la grande bataille de Souk Ahras le 26 avril 1958 dans le Djebel Mouadjene.

Nommé sergent-chef à titre exceptionnel en avril 1958, il est décoré de la Médaille militaire à titre exceptionnel après 8 ans de service.

En mai 1962, il est affecté au 2^e GCP en Allemagne. Il sera, ensuite admis à l'École supérieure d'application du matériel de Bourges et obtiendra le Brevet Supérieur n° 2 dans la spécialité auto-chars. À sa demande, il rejoindra le corps du génie matériel et intégrera l'École d'application du génie à Angers, dans le but d'être breveté engins du génie. Nommé adjudant-chef en 1963, Marc MARCHIONE fera valoir ses droits à la retraite trois ans plus tard. Il entamera alors une longue carrière civile dans les travaux publics au titre de la coopération (Algérie, Côte d'Ivoire, Irak, Mali, Mauritanie, Sénégal et Yémen), carrière qui s'achèvera en 1992. Titulaire de six citations individuelles, les récompenses les plus évocatrices de son courage et de son sacrifice. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1989, Marc MARCHIONE a été promu au grade d'officier en 1998, à celui de commandeur en 2011, en vertu de son statut de prisonnier du Vietminh et de l'article L.16.

Détenteur de la médaille d'or du Mérite et du Dévouement français, il est encore chevalier de l'Ordre des Sip Hoc Chau (Vietnam), chevalier de l'Ordre national mauritanien et décoré du Mérite Militaire thaï.

Marc fidèle adhérent de l'ANAPI, a été Président d'ANAPI Bourgogne durant plusieurs années. ■



est repris par la population à l'approche de la rivière Claire à la frontière du Laos. Jugé par un tribunal du peuple il est condamné à être envoyé au Camp 70 dit « *Camp de la mort lente* » du tristement célèbre Bagne de Than Nguyen (Than Hoa) où les prisonniers devaient creuser leur propre tombe. Il est ensuite transféré aux Camps 71 de Ma Ham et n° 73 de Him Tha (Région du Hoa). Poids à la libération du bagne de Than Nguyen : 38 kg. Affaibli par les rudes conditions

LUDWIG ANDRÉE

Nous apprenons avec tristesse le décès de Ludwig ANDRÉE, ancien légionnaire au III^e REI survenu le 3 mai 2024 à Königswinter en Allemagne.

Né le 26 décembre 1928 à Waldbröl - Heide en Allemagne.

Par le jeu des mutations ses parents ont dû déménager sur Bonn où il a suivi sa scolarité puis est rentré en apprentissage chez *Elektro Hagedorn* mais c'était la guerre et il fut enrôlé dans les jeunesses hitlériennes. En 1952 il s'engage à la Légion étrangère à Marseille, puis rejoint le 1^{er} REI en Algérie avant d'être affecté au III^e REI. Il est désigné pour l'Indochine, après plusieurs missions, il saute sur Dien Bien Phu où il sera très gravement blessé sur "*Isabelle*". Ludwig sera touché sur tout le côté gauche par des éclats de grenade et divers débris. Blessé au visage il perdra son œil gauche. Il est également sérieusement blessé au bras gauche pour que le médecin envisage de l'amputer... mais les Vietnamiens l'obligent à se joindre à la longue marche, (je suppose vers le Camp 128?).

Il sera libéré le 31 août 1954. Il rentre en Europe le 10 octobre 1954. Le 25 mai 1955, il sera admis à faire valoir ses droits à la retraite pour infirmités graves et incurables. Ludwig ne retrouvera que partiellement l'usage de son bras et de sa main gauche.

- Citation à l'Ordre de l'Armée et du Corps d'Armée du 22 décembre 1954

- Médaille coloniale agrafe Extrême Orient

- Insigne des blessés

- Croix de guerre des TOE avec étoile de Vermeil

- Médaille commémorative d'Indochine ■



ANAPI NORD-EST

ROGER GUY

Roger GUY devance l'appel et s'engage en 1949 au titre du 1^{er} BCP. Il a été breveté le 31 janvier 1950 à Pau avec le numéro 46 537. Il est alors volontaire pour l'Indochine où il participera à de nombreuses opérations. Blessé par des éclats d'obus à Bang Bong le 27 janvier 1953, il sera cité à l'ordre du corps d'armée. Il achèvera son premier séjour

après 36 mois dans la jungle montagnaise et la boue des rizières avec le grade de sergent.

Après seulement 6 mois en métropole, il rejoint l'Indochine en décembre 1953 pour un second séjour avec le 6^e BCP. Parachuté le 1^{er} mai 1954, sur Dien Bien Phu, il sera affecté sur "*Éliane 1*". Participant à toutes les actions de feux, il sera blessé 2 fois et cité à l'ordre de l'armée. Prisonnier à l'issue de la chute du camp retranché, il participera à la longue marche vers le Camp 42 et fera partie des « porteurs » de notre cher colonel LUCIANI (cf Maolen n° 123). Il restera en captivité jusqu'au 18 août 1954.

Après quelques semaines de permission, il est affecté à la 3^e compagnie du 1^{er} RCP et rejoint Philippeville. Il fera partie des éléments pré-positionnés à Chypre pour l'opération "*Mousquetaire*".

En 1957, il est affecté au 60^e RI où il sera 2 fois cité dans des accrochages au Djebel Kelaïa et au Djebel Arous.

Le 1^{er} mai 1959, il rejoindra le 9^e RCP, promu adjudant le 1^{er} juillet 1961, il quittera le service actif le 1^{er} octobre 1965 avec le grade d'adjudant-chef après 16 années au service de la France. Il nous a quitté le 8 septembre 2023 à l'âge de 93 ans. Roger était un fidèle de l'ANAPI, il fut en son temps président d'ANAPI Alsace.

Il était :

- Commandeur de la Légion d'honneur
- Titulaire de la Médaille militaire
- 2 Croix de guerre TOE
- 2 Croix de la Valeur militaire
- 4 blessures de guerre
- Croix du combattant volontaire
- Croix du combattant
- Médaille coloniale avec agrafe Extrême Orient
- Titre de reconnaissance de la nation
- Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord
- Médaille commémorative de la campagne d'Indochine

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 14 septembre, en l'église de Saint Symphorien de Illkirch-Graffenstaden. ■



YVETTE MASSÉ

À son retour d'Indochine, Gilbert MASSÉ a été muté à LYON où il avait des amis... et ses amis, par le plus pur hasard étaient les miens aussi. Nous nous sommes mariés en décembre 1956, un an plus tard, naissait notre fils aîné Philippe. En 1960 il doit partir pour l'Algérie à Rouiba. À son retour il est muté à Landau en Allemagne, un second fils viendra égayer ce foyer en décembre 1963, Pascal. Gilbert a servi son pays avec honneur et fierté. Il terminera sa carrière en septembre 1989 et nous nous sommes installés à Vericourt petit village à une trentaine de kilomètres de Nancy.

Gilbert parlait peu de ce qu'il avait vécu en captivité, c'était pour lui beaucoup de souffrance et j'ai dû composer avec ses cauchemars récurrents. Les repas de fête l'ont de loin en loin aidé à nous raconter quelques anecdotes...

Lors d'une séance de lavage de cerveau, un commissaire politique lui a demandé qui des USA ou du bon peuple « guatémaltèque » serait le gagnant, faisant allusion au coup d'État de la CIA contre ARBENZ sous influence communiste. Et Gilbert de répondre les « USA », mal lui en a pris, le Vietminh étant d'obédience communiste, le fameux commissaire politique fut profondément vexé. Il fut éloigné du camp plusieurs fusils-mitrailleurs pointés sur son abdomen... Gilbert fut envahi par une peur redoutable. Mis à l'écart des autres prisonniers, ses bourreaux lui ont fait avouer toutes sortes de turpitudes... qu'il a volontiers avoué tellement il a cru sa dernière heure arrivée. Depuis cet incident, Gilbert ne pouvait s'empêcher d'ajouter « tec » chaque fois que le GUATEMAL était évoqué.

HOMMAGE À GEORGES JOBERT

Papa a participé à la fin de la guerre 39/45, en s'étant vieilli de quelques années. Il s'est ensuite engagé au début de la guerre d'Indochine, affecté au 24^e Régiment de marche des Tirailleurs sénégalais.

Un télégramme de très mauvaise augure est arrivé dans sa famille pour annoncer son décès au combat, à Xuam Camh au Tonkin, le 27 décembre 1950 suivi d'une confirmation de l'armée.

Le sergent – radio Georges JOBERT était tombé au combat. Avis de décès, messe à la mémoire de l'absent, tristesse...

Quelque temps plus tard, un communiqué démentait son décès: Le sergent JOBERT avait été retrouvé lors d'un échange de prisonniers.

Retrouvé dans un piteux état, il présentait une plaie très infectée à la tête suite à une balle, tous les symptômes du paludisme et de la dysenterie amibienne et autres plaies diverses. Comment a-t-il survécu dans sa grotte sombre et humide?

Rapatrié sur le navire *Pasteur*, il a été pris



Lorsqu'il était prisonnier, il se portait toujours volontaire pour nettoyer la bûche sur laquelle la touque de riz cuit était versée, il récupérait soigneusement tous les grains de riz qui restaient collés à la bûche pour les manger, tant il avait faim.

Lors de la libération du camp, une liste avait été établie par la Croix Rouge, or, il ne figurait pas sur la liste, son ami Gilbert HU, infirmier comme lui à l'ACP 6, demande donc à l'administration du camp si Gilbert MASSÉ a été oublié, et le commissaire politique de répondre: « non, il n'est pas libéré! » Nouvelle crainte de se voir exécuté sommairement alors que tous étaient partis! Il est resté ainsi un jour et une nuit supplémentaires avant de se voir enfin libéré, mais cette journée et cette nuit-là lui parurent terriblement longues...

Jusqu'à son décès Gilbert a été dévoué à l'ANAPI où il était membre depuis la création, ayant participé avec Jean ISAY et Claudine ROUX à la quête d'adhérents, allant faire du porte à porte pour expliquer aux anciens d'Indo leurs droits et les aider à construire leurs dossiers. Il a fini vice-président d'ANAPI Lorraine. Il était tout aussi investi auprès de sa famille et de ses amis, tous regrettent sa chère présence. En 2019, il a été choisi pour être le parrain de la 334^e promotion de l'ENSOA. ■

Depuis ce témoignage Yvette MASSÉ, nous a quittés le 6 juin dernier. Elle s'est éteinte à son domicile à Virecourt.

en charge à l'hôpital militaire du Val de Grâce. Trépané, soigné contre le paludisme et les parasites internes, il s'en est sorti contre toute attente.

Il n'en n'est pas sorti indemne.

Papa a souffert de violents maux de tête tout au long de sa vie qui le conduisaient à s'isoler, de maux d'estomac récurrents également.

Il n'était pas homme à se plaindre ni à s'épancher sur ses souffrances.

Il parlait peu de cette guerre, pour nous protéger et nous taire les horreurs qu'il avait traversées.

Bien sûr, ma sœur et moi avons entendu parler de jungle, de rizières, d'ennemis invisibles, d'attaques surprises... et même d'un petit singe que son bataillon avait « adopté ». Il nous a toujours donné une version soft de cette guerre.

Il avait sur le bras, un creux où il manquait des chairs, souvenir indélébile d'une guerre que nous ne pouvions qu'imaginer.

Petite fille, c'était « mon héros », devenu adulte, il l'est toujours. Je regrette qu'il soit parti si vite, qu'il n'ait pas profité de la vie, de ses petits-enfants... ■

DOMINIQUE FERTE



ANAPI CORSE

PRÉSIDENT ANTOINE MODESTO

Comme chaque année l'ANAPI Région Corse et l'Amicale du 1^{er} Régiment des Tirailleurs Marocains (1^{er} RTM) ont organisé la cérémonie du 30 septembre 2024 au col de Santo STEFANO sur la commune d'Olmèta di Tuda.

À cette occasion notre association a déposé une gerbe en mémoire des combattants marocains et français morts lors de la prise du col après d'âpres combats, prémices de la libération de la Corse, le 4 octobre 1943.

Nos couleurs ont été portées par notre ami Jean-Paul GRIMALDI accompagné des membres de l'ANAPI.

Les autorités civiles et militaires ainsi que les associations d'anciens combattants ont été nombreuses et, comme chaque année, entourées d'enfants des villages alentour.

L'ANAPI a également participé aux cérémonies des journées suivantes, au col du Teghime, situé sur la commune de Barbaggio, où les tabors marocains ont réussi, après de très lourdes pertes en vies humaines, à

déloger les Allemands le 3 octobre 1943 et à la nécropole de Saint Florent où reposent ces valeureux combattants.

Nous avons participé à la grande cérémonie de Bastia, le 4 octobre, bataille finale du premier département français libéré.

Notre ancien Président, le regretté Antoine PERINETTI, faisait partie du régiment des troupes marocaines au Maroc et en Indochine. Il aura toujours porté dans son cœur le courage exemplaire de ces soldats devant le vietminh et à ce titre il a souhaité à ce que l'ANAPI les honore en Corse.

Notre ami François PISTOLOZZI, hardant représentant de l'ANAPI, a, chaque année, porté haut les couleurs de notre association.

La mémoire des nôtres doit perdurer et nous n'oublierons aucun de nos anciens car ils sont tous le ciment de notre ANAPI Région Corse. ■



ANAPI RHÔNE-ALPES AUVERGNE

PRÉSIDENT JACQUES VILLARD

MOSAÏQUE D'HOMMAGES AUX HÉROS D'INDOCHINE

Armée du pressant appel à une mobilisation de circonstance et de la feuille de route, formulés lors du dernier Congrès fédéral, par le président Philippe de MALEISSY et le secrétaire général Éric FORMAL, notre région s'est investie sans relâche dans la commémoration du 70^e anniversaire de Dien Bien Phu, de la fin de la guerre d'Indochine et de la libération des prisonniers, porté par cette année 2024.

En jalons de ce parcours mémoriel, dans une harmonie de cœur et de foi avec les autres associations patriotiques et la FARAC dont est membre l'ANAPI RAA, se sont égrenés, au fil de ce millésime d'exception, des temps forts de recueillement au service de la mémoire, cette sentinelle de la gratitude, et de la rémanence historique qui ont retenu notre présence marquée ou notre engagement actif :

- **le 7 mai : hommage aux combattants de Dien Bien Phu**

Pour la première fois à Lyon, grâce à l'opiniâtreté du colonel André MUDLER, Président de la FARAC, une cérémonie a

pu se tenir, au *Jardin des Combattants d'Indochine*, étoffée de la seule représentation d'associations patriotiques.

La geste héroïque de nos soldats, assiégés cent soixante-sept jours durant, dans la " *vallée perdue* " de Dien Bien Phu, la reddition sans drapeau blanc, le 7 mai 1954, du camp retranché, la longue marche éprouvante vers l'enfer des goulags du vietminh et la libération d'un faible contingent de rescapés meurtris ont inscrit leur évocation dans une émotion tangible des participants.

- **le 8 juin : Journée nationale d'hommage aux " *morts pour la France* " en Indochine.**

Ce temps d'anniversaire se devait de revêtir un appareil approprié. Aussi bien, les autorités civiles et militaires, en lien étroit avec le Comité d'Entente dont l'ANAPI RAA est partie prenante, avaient-elles enrichi le déroulé habituel de la cérémonie avec une délégation fournie de lycéens, un remarquable témoignage de l'aspirant Hortense DUCRUET-GUILLOT, engagée dans la réserve opérationnelle du service de Santé des Armées, preuve que la jeunesse demeure porteuse d'espérance, la présence d'un vétéran, le général René LONGUEVAL, ancien saint-cyrien, et la participation chamarrée de la communauté lyonnaise des Hmong.

En marge de ce compte rendu, on doit se réjouir des affinités qui se sont tissées, depuis plusieurs mois, entre l'ANAPI RAA et l'Amicale des Hmong, comme en témoigne l'invitation généreuse de son président Jacques VILLARD à la célébration de leur Nouvel An, en octobre.

- **11 juin : Projection du film " *Dien Bien Phu 1954, le Sacrifice* " à Crémieu dans l'Isère**

En appoint au cycle mémoriel de leur commémoration du 70^e anniversaire de la guerre d'Indochine, le colonel Christian BARDOT, président du Souvenir Français et les associations d'anciens combattants de l'Isère avaient sollicité l'ANAPI RAA pour inclure dans le programme de leurs manifestations la projection du film de Philippe DELARBRE : " *Dien Bien Phu 1954, le Sacrifice* ".

Le 11 juin, à Crémieu, un public nombreux a pris la mesure





28 SEPTEMBRE

de cette réalité saisissante et funeste, vécue dans le sang, la douleur et l'oblation par le corps expéditionnaire français, lors de cette tragédie de Dien Bien Phu qu'illustrait le témoignage pathétique du colonel Jacques ALLAIRE et dont les images d'archives s'intensifiaient du commentaire poignant de Philippe DELARBRE, auteur magistral de ce film.

- 28 septembre : " France-Indochine, que reste-t-il de nos amours ? " - Conférence de Paul RIGNAC

Prévue à l'origine en octobre 2023, sous forme de préambule à cette année mémorielle de l'épopée indochinoise, cette conférence, initiée par l'ANAPI RAA, s'est finalement déroulée, le 28 septembre dernier, au Cercle Général Frère de Lyon. Ce report nous a procuré l'avantage d'une audience élargie, redevable, en bonne part, au concours de la Maison du Combattant, de la FARAC et d'associations patriotiques locales qui avaient relayé notre invitation auprès de leurs adhérents et sympathisants.



Dans son propos d'accueil, Jacques VILLARD associa la présence encourageante d'Éric FORNAL, secrétaire général de l'ANAPI fédérale, à ses vifs remerciements envers un auditoire nombreux. Il rappela que la réunion de ce jour se voulait dédiée à Amédée THEVENET et à Jack BONFILS, figures emblématiques de l'odyssée indochinoise, dont le souvenir demeure enchâssé dans une affectueuse reconnaissance. Leurs enfants, Agnès, Nadine et son époux, présents, reçurent l'offrande de ce témoignage. Et de conclure, en exergue à l'exposé de Paul RIGNAC, avec une citation de Jean-Jacques BEUCLER : **" On dit souvent qu'entre la France et l'Indochine, il y a une longue histoire d'amour, à la fois belle et terrible, jalonnée de joies et de détresses, de succès et d'échecs, d'espoirs et de regrets ".**

Capé d'une connaissance infuse de l'Asie du Sud-Est, forgée dans ses voyages itératifs, ses nombreuses interviews d'anciens combattants et ses ouvrages qui font référence, Paul RIGNAC servit alors à une assistance conquise une présentation coruscante des traces de notre présence et de nos réalisations qui demeurent accrochées à la terre d'Indochine. Un florilège de diapositives, commentées par ce mélange d'humour et d'érudition qui distingue si bien le talent d'orateur de Paul RIGNAC, révélait les lieux, les monuments voire les usages encore habités par l'héritage de la France.

Des échanges se poursuivirent autour du verre de l'amitié, au terme d'un événement qui s'inscrit, en point d'orgue, dans les actions de l'ANAPI RAA.

Parmi les projets qui s'affichent à l'horizon de 2025, nous retenons, en résonance avec la date anniversaire du 7 mai, d'organiser sur Lyon la projection du film *" Dien Bien Phu 1954, le Sacrifice "* de Philippe DELARBRE, cette fois, sous une égide conjointe avec nos amis de l'ANAI, avec l'espoir d'agréger, en la circonstance, la participation des jeunes générations. ■



Mouloud LAYACHI, porte-drapeau



De g. à dr. : Agnès POSADAS THÉVENET, Nadine CIEVET BONFILS et son époux, Jacques VILLARD.



2 OCTOBRE

Nouvel An Hmong

ANAPI CENTRE

PRÉSIDENT OLIVIER MICHEL

Le 7 mai dernier a été commémoré le 70^e anniversaire de la chute du camp retranché de Dien Bien Phu. L'acharnement des combattants à résister, jour après jour, attendant un miracle qui finalement ne viendra pas, n'aura sauvé que leur honneur. Pour les survivants, amenés en captivité, la mort est encore du cortège pour nombre d'entre eux.

En ce 8 juin 2024, nous commémorons la journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine. Cette journée correspond au jour du transfert de la dépouille du soldat inconnu d'Indochine à la nécropole nationale Notre Dame de Lorette le 8 juin 1980.

Entre 1945 et 1954, 83 300 combattants français ont été tués lors du conflit en Indochine. Instaurés à la fin du XIX^e siècle, les protectorats du Cambodge, du Tonkin, de l'Annam et du Laos, réunis à la colonie de Cochinchine, formaient l'Indochine française. Dans cette péninsule, située entre la Chine et l'Inde, la France ne se limita pas à de simples perspectives commerciales mais s'employa également à y améliorer le système sanitaire (éradication de la peste par le docteur YERSIN en 1895) et à développer le système éducatif.

La situation bascula le 9 mars 1945, avec le coup de force des Japonais. Profondément affaiblie par la guerre, la France perdit son mandat sur la colonie. Après la capitulation du Japon le 2 septembre 1945, la France allait tenter de rétablir sa souveraineté et s'engagea dans une nouvelle guerre coloniale. Le corps expéditionnaire français en Extrême-Orient comptera 260 000 hommes et femmes.

Le nombre de « morts pour la France » durant la guerre d'Indochine s'élève à 83 300 :

29 000 soldats métropolitains

11 600 légionnaires

15 200 Africains et Nord-Africains

27 500 Indochinois auxquels il convient d'ajouter
les 17 500 servants sous leur drapeau national

Pour les survivants aux combats guerriers, la paix signée à Genève en 1954 ne signifiait pas la fin des sacrifices et des souffrances. Au contraire ! Ainsi les prisonniers de Dien Bien Phu, et avec eux tous les internés dans les camps du Vietminh, allaient découvrir non seulement l'humiliation, les mauvais traitements, l'absence totale d'hygiène, mais ce qu'il y avait de pire encore : le lavage de cerveau, pratiqués par des commissaires politiques dont certains étaient des compatriotes. Souvenons-nous que sur 37 000 soldats français prisonniers (sans compter les civils), 10 000 seulement furent libérés. Et parmi ces derniers, nombreux décédèrent des suites de leur internement.

Mais subir les affres du vaincu au bon plaisir du vainqueur n'était pas encore la fin du cauchemar. Il fallait encore que rentrés en France, les survivants de la guerre d'Indochine soient insultés par des Français, qui les assimilaient aux suppôts du colonialisme. Mais en répondant à l'appel des gouvernements de leur pays, à partir de 1946,



les militaires français ne firent que servir leur pays. La grandeur du soldat n'est pas tant dans la mission qui lui est assignée – cela est l'affaire justement du politique – mais dans la manière dont il la réalise. Et à cet égard, le corps expéditionnaire français fut jusqu'au bout l'exécutant loyal des décisions prises à Paris par les gouvernements et les élus de la IV^e République. La paternité de la guerre d'Indochine devint vite un tabou, justifiant la formule de l'un des combattants d'Indochine, Hélié de SAINT MARC, qui parlait des « guerres orphelines » pour désigner les guerres de décolonisation.

Que reste-t-il aujourd'hui de ces combats dans la mémoire collective ? En dehors des vétérans et de quelques associations, y a-t-il encore des personnes susceptibles de revitaliser le relais mémoriel et être en mesure d'appréhender les valeurs qu'une telle tragédie humaine a fait émerger ? La réponse est OUI.

Ce relais s'exerce au travers d'une partie de la jeunesse qui adhère aux valeurs qui charpentent l'esprit combatif au sens large, qu'il s'agisse d'un soldat ou d'un sportif. La bataille de Dien Bien Phu, à bien des égards, fut le lieu d'expression ultime de ces valeurs que sont l'exigence, le dépassement, l'altruisme et la fraternité. Autant de valeurs qui se vivent au quotidien dans nos forces armées.

Parlant du soldat, Antoine de SAINT-EXUPÉRY disait que son mérite est d'aller au bout de sa parole, tout en sachant qu'il est voué à l'oubli. Et pour Jean d'ORMESSON, « *Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants.* »

Sachons perpétuer le devoir de mémoire à l'égard de ceux qui, en Indochine, ne firent que leur devoir. ■



13 MARS HOMMAGE AU LCL GAUCHER

Le 13 mars 2024, l'ANAPI Centre a contribué à l'hommage rendu au lieutenant-colonel Jules GAUCHER au cimetière des Capucins à l'occasion du 70^e anniversaire de la bataille de Dien Bien Phu.

Chef de corps de la 13^e DBLE, figure emblématique de cette bataille, il est mortellement blessé le 13 mars 1954. À cette occasion, un détachement de la 13^e DBLE et son chef de corps étaient présents pour lui rendre les honneurs.



ANAPI CENTRE

8 NOVEMBRE BOURGES



Au sein des Écoles Militaires de Bourges, commandées par le général SANTONI, l'ANAPI Centre avait organisé le 8 novembre une conférence sur la bataille de Dien Bien Phu dans le cadre du 70^e anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine. Réalisée par notre président, Philippe de MALEISSYE, celle-ci a fait l'objet de nombreuses questions de la part d'un auditoire captivé et s'est achevée par une vente de livres et une séance de dédicaces



COMMUNIQUÉ ANAPI PACA

Après de nombreuses années d'un investissement sans faille, Pierre MONJAL a souhaité renoncer à ses fonctions de président ANAPI PACA.

L'association régionale en tant que telle cesse donc d'exister et est désormais rattachée administrativement à l'Île-de-France. Dans les plus brefs délais, un nouveau représentant sera désigné pour organiser les cérémonies et les événements dans la région. Le compte de l'association régionale étant de facto clos, les cotisations et dons devront donc désormais être envoyés directement au trésorier Jean-Luc HARMENT 11, impasse des Cailloux, 16600 Touvre.

TÉMOIGNAGE DE PIERRE MONJAL

PROPOS RECUEILLIS PAR LE LIEUTENANT-COLONEL (ER) PHILIPPE CHASSERIAUD

BAPTÊME "PARA" SUR DIEN BIEN PHU : UN ALLER SIMPLE POUR L'ENFER ...

A partir du 15 avril 1954, alors que le sort de la bataille de Dien Bien Phu semble déjà dramatiquement scellé, 680 hommes non brevetés "para" (215 métropolitains, 30 Nord-Africains et 435 légionnaires) se portent volontaires pour sauter de nuit, en renfort de la garnison assiégée. 1 100 autres candidats, faute de moyens aériens suffisants, ne pourront être largués.

Quel vertige a pu pousser ces hommes pour ce saut dans l'inconnu afin de mener un combat auprès de leurs camarades qu'ils savent pourtant être le dernier ?

Pierre MONJAL est l'un d'entre eux.

Retour sur une décision emblématique ...

En ce début des années 50, bien que la guerre soit terminée depuis déjà plusieurs années, la France peine à sortir du marasme économique dans lequel elle se trouve. C'est l'une des raisons qui pousse Pierre MONJAL à s'engager dans l'armée, en ayant toutefois promis à sa mère de ne pas partir en Indochine où la guerre fait rage.

La perspective d'échapper à une certaine routine, de voir du pays et de vivre de grandes aventures l'incitent, le 2 juin 1953, à s'engager au 3^e Régiment d'Artillerie Coloniale. A peine a-t-il le temps de défiler sur les Champs-Élysées en ce 14 juillet 1953 que la promesse faite à sa mère vole alors en éclats lorsqu'il est désigné pour l'Extrême-Orient, mais quand on a à peine 20 ans ...

Débarquant à Saïgon le 26 février 1954, il est impatient de rejoindre une unité combattante. Il doit néanmoins attendre la fin de sa formation au Centre d'Instruction de l'artillerie du Nord-Vietnam où il effectue un stage radio. Il y retrouve Alain LE TALLEC, un breton, engagé en même temps que lui au 3^e RAC. Alors que la bataille de Dien Bien Phu est engagée depuis un mois, une opportunité se présente : au rapport du soir du 13 avril, le sous-officier de service annonce que le commandement recherche des "volontaires toutes armes" pour y être parachuté, la situation sur place nécessitant des renforts en urgence.

Si Pierre ne connaît pas exactement la réalité de la situation, il sent toutefois que le sort de l'Indochine se joue là-bas et, qu'en résumé, « C'est là-bas que ça se passe ! ». Les deux amis se regardent et échangent simultanément un « On y va ! ».

Après un tourbillon administratif et une instruction limitée à sa plus simple expression, les deux volontaires sont dirigés le 18 avril sur l'aérodrome de Gia Lam. Ne sachant pas s'équiper par eux-mêmes, ils laissent des mains expertes leur poser un parachute sur le dos et les harnacher correctement. Ultimes consignes, brefs encouragements, du courrier pour tout bagages, ils sont prêts !

Alors que les moteurs du Dakota tournent déjà et que Pierre s'apprête à embarquer, on lui demande quelle personne doit être prévenue en cas de décès ... La situation sur place serait-elle plus grave qu'envisagée ? « Non ! ... simple procédure administrative ! » Lui répond on.



Après 2 heures de vol, le *Dakota* survole le camp retranché. Pour Pierre, il s'agit à la fois de son baptême de l'air et de son baptême para ... Ironie de l'histoire, il se souvient qu'un an plus tôt il a été déclaré inapte para pour un problème de voute plantaire !

Bien que le vol se fasse de nuit, il y a tant de fusées éclatantes qu'il a l'impression d'être en plein jour. Soudain, la DCA Vietminh se déchaine, le *Dakota* tangué et vibre de toutes parts. L'angoisse et la peur n'ont pas le temps de s'installer car tout s'accélère pour l'apprenti parachutiste : « *Debout-accroché !* » ... La claquette du vent, une secousse et il se balance au bout de son parachute. Lui qui n'a encore jamais tiré un coup de feu en Indochine, le voilà brutalement projeté dans l'enfer de la bataille, au milieu du sifflement des balles et des explosions assourdissantes ... Puis c'est le contact rugueux avec le sol, son parachute qu'il ne parvient pas à dégrafer, la découverte de son voisin de stick, dont il ne connaît même pas le nom, empêtré dans les barbelés avec une balle en pleine tête ... Enfin, des légionnaires arrivent, l'aident à se déséquiper et le conduisent au PC de la 2^e batterie du 4^e RAC.

Affecté sur la position "*Huguette*", il devient alors le radio du lieutenant LAGARDE, chargé de régler les tirs de la batterie. Au cours des derniers soubresauts de la garnison assiégée, Pierre obtient deux citations mettant en lumière son courage et son exemplarité au feu. Jusqu'au 7 mai, il partage le sort dramatique des défenseurs du camp retranché sous la pluie, dans la boue, parmi les blessés agonisant, les morts qui s'entassaient et les hurlements des "*orgues de Staline*".

Désormais captif, Pierre est intégré au Convoi 41. En dépit de la fin des combats, la mort rôde toujours au cours de

la longue marche qui le conduit vers la captivité où plus de la moitié des prisonniers meurent en chemin. Arrivé au Camp 73, il y retrouve son ami LE TALLEC qui, lui-aussi, a survécu à la bataille.

L'épuisement physique, l'isolement moral et la mort omniprésente finissent par asservir les volontés les plus solides et par neutraliser l'esprit critique le plus affûté.

Avec ses frères de misère, Pierre est ainsi soumis au poison de l'endoctrinement politique, louant la grande clémence de l'oncle HO et les bienfaits du paradis marxiste. Toutefois, il en mesure vite les limites lorsqu'il ramasse au sol une petite banane à cochon, en privant ainsi le peuple vietnamien. Dénoncé par l'un de ses camarades de captivité, il doit faire son autocritique, reconnaissant le crime impardonnable qu'il vient de commettre et qui nécessite une sévère punition. Il est alors abonné à la corvée de riz, accompagné de son ami LE TALLEC ... qui finit par mourir d'épuisement sur le bord de la piste.

Arrivé depuis peu en Indochine et n'ayant connu que les derniers instants de Dien Bien Phu, Pierre a très certainement augmenté ses chances à ce jeu de hasard entre la vie et la mort ... Une chance que n'a pas eu son ami LE TALLEC, pauvre flamme soufflée dans la tempête.

De cette période, Pierre a conservé le sentiment d'avoir davantage vécu parmi les morts que les vivants.

Rescapé de l'enfer, il est finalement libéré à Sam Son le 18 août 1954. Il débarque à Marseille le 29 septembre où toute sa famille l'attend sur le quai, au premier rang sa mère qui l'accueille d'une giflette pour ne pas avoir tenu sa promesse pour l'Indochine. Une giflette de maman qui traduit tout autant sa peur, ses angoisses et son amour pour un fils qu'elle croyait perdu. C'est à ce moment-là qu'il comprend sans doute l'insouciance de sa décision !

Volontaires pour être parachutés sans aucun entraînement préalable en pleine bataille, Pierre MONJAL et ses camarades ont écrit une page légendaire et mythique de Dien Bien Phu. Une décision qui, en de pareilles circonstances, peut paraître insouciante mais qui mérite tout autant le qualificatif d'héroïque : Un héros est celui qui fait quelque chose lorsque les autres ne font rien. Ils avaient le choix de ne rien faire, de profiter des plaisirs nocturnes d'Hanoï, ils choisirent finalement d'être parachutés de nuit, sans aucun entraînement préalable, sur un coin d'enfer ... Respect ! ■



NOS PEINES - 2024

C'est toujours avec une grande tristesse que nous apprenons le décès d'un de nos camarades. Nous adressons nos très sincères condoléances à leur famille en les assurant du soutien fraternel qu'elles peuvent trouver à l'ANAPI.

ANAPI SUD-OUEST

DUCOURNEAU Alain

Lieutenant (Général de brigade)
– Décédé le 6/3/2024 – Capturé le 7/5/54 – Libéré le 4/9/54

MOURET Louis

Colonel – Décédé le 28/3/2024 – Capturé 4/12/53 - libéré 6/9/54 –

RIBAUD Pierre

Décédé novembre 2024 – Adjudant – Capturé le 8 mai 54 – Libéré le 1/9/54

HERVIOU Jean-Claude

Décédé janvier 2025 – Adjudant-chef – Capturé le 8 mai 54 – libéré le 30 juillet 54

ANAPI CENTRE

UNTERLECHNER Josef

1^{re} classe – Décédé 2/24 – Capturé le 8/5/54 – Libéré 25/8/54

TAFFET Gilles

Lieutenant – Décédé 8/24 – Capturé le 8/5/54 – Libéré 2/9/54

ANAPI PACA

CARPENTIER Jean

Premier maître – Décédé 26/2/2024 – Capturé le 8/5/54 – Libéré le 27/10/54

LANTERI Roger

Adjudant-chef – Décédé le 10/1/24 – Capturé le 7/5/54 – Libéré le 22/8/54

TAFANELLI Ignace

Mécanicien – Décédé le 29/10/2024 – Capturé le 3/2/54 – Libéré le 2/8/54

ANAPI NORD EST

SOZZANI Gilbert

Caporal – Décédé juin 2024 – Capturé 7/5/54 – Libéré 18/8/54

MARCHIONE Marc

Adjudant-chef – Décédé août 2024 – Capturé 8 mai 54 – Libéré 1/9/54

BUCHMULLER Joseph

Prisonnier civil Vinh – Capturé le 20/12/46 – Libéré le 18/1/53

ANAPI ÎLE DE FRANCE ET BRETAGNE

ROBERT Rémy

Prisonnier civil Vinh – Décédé 1/2024 – Capturé le 20/12/46 – Libéré 18/1/53

De VAUGIRAUD François

Sergent – Décédé le 16/4/2024 – Capturé le 7/5/54 – Libéré le 1/9/54

De GALARD Geneviève

Infirmière - Décédée le 30 mai 2024 – Capturée le 7/05/ 4 – Libérée le 24/5/54

KONRAD Reinhold

Décédé août 2024 – 2^e classe – capturé le 31/1/54 – libéré le 3/9/54

MARTINEZ PARRA Pédro

Décédé le 17 décembre 2024 – 2^e classe – Capturé le 31/1/54 – libéré le 1/9/54

ANAPI RHÔNE-ALPES

AUVERGNE

ROUX Bernard

Colonel – Décédé 1/2024 – Capturé le 15/3/54 – Évadé le 17/3/54

RIBAUD Pierre

Adjudant – Décédé novembre 2024 – Capturé 8/5/54 – Libéré 1/9/54

ANAPI LANGUEDOC

ROUSSILLON

LABROUSSE Jean

Adjudant – Décédé 10/1/24 – Capturé le 22/3/54 – Libéré le 21/7/54

DÉCÈS SYMPATHISANTS OU DESCENDANT

PEPIN LEHALLEUR-GONDRE

Odile – 18 mai 2024

ANCIENS DIEN BIEN PHU N'ÉTANT PAS À L'ANAPI

THIBIERGE Bernard – 6^e BPC

LEPRINCE Charles

NON ADHÉRENT À L'ANAPI

DUBOUREAU Bernard

DÉCÈS DES ÉPOUSES

HERRAUD Marcelle

MICHEL Yvette – mars 2024

PORCU Jeanine – 31/3/2024

ENJALBERT Odile – 23/3/24

PLANCHE Jeanine

MASSÉ Yvette – 6/24

LOGEAY Antoinette

MARTINEZ Jacqueline – fév 24

BONFILS Odette – 12/8/24

DOP Geneviève – 18/10/2024

HERVIOU Simone – sept 24

CRUCIANI Antoinette – 2024

SILLIEN Annie – 2024

GRENARD Simone – 21/11/2024

En photos, de gauche à droite : Jean CARPENTIER, Ignace TAFANELLI, François de VAUGIRAUD, membres « historiques » de l'ANAPI.



RADIATIONS

MONTAUD Richard – St François - Guadeloupe
L'ÉVÊQUE Françoise – 13004 MARSEILLE
TOMAS Vincent - 11350 PAZIOL
Mme RADJENOVIC – 94700 - MAISONS-ALFORT
ROUY Lucien – 13010 MARSEILLE
BARAU Jean – 97425 LES AVIRONS
CORRETGER Annie – 66430 BOMPAS
PEROT Marie-Louise – 75015 PARIS
Mme CLEMENTI – 13012 MARSEILLE
FERLICOT Annick – 26000 VALENCE
ANDRE Lucien – 83600 FRÉJUS
WALTER Étienne – 71600 PARAY LE MONIAL
Mme FARESSÉ – 26110 NYONS
HIRMANN Hélène – 13400 AUBAGNE
DREWS Marthe – Allemagne
BAREAU Jean – 97425 LES AVIRONS
TELLIER Marcelle – 60800 CREPY EN VALOIS
CHANLIAUD René – 78440 GARGENVILLE
VENEREAU Jeanine – 06100 NICE
NEGROBAR Rosine – 95200 SARCELLES

NOUVEAUX ADHÉRENTS

MICHEL Marcella – 111 Rue Baffier – 18000 BOURGES
Amicale du 6^e RPIMA – CFIM 11E BP/6e RPIMA Camp Bigeard – quartier LCL Normand
B.P.28 – 82160 CAYLUS
Cdt ARROYO Gérard – 48 avenue Pasteur – 31220 CAZIERES
L'ÉVÊQUE Georges – Le Marboré – Place Capdevielle – 65100 LOURDES
HAUTECOUVERTURE Stéphane – 68 rue de la 5^e DB – 25750 ARCEY
FERTE Dominique – 9 rue Mazeray – 21190 MEURSAULT
JANCZUKIEWICZ Marie-Angélique – 3 rue des sœurs Macarons – 54000 NANCY
NAVILLE Nathalie – 8 rue Béranger – 54200 TOUL
FALTOT Michel – 8 Impasse du Bois vert – 67203 OBERSCHAEFFOLSHEM
PERRIN Michel – 44 place de la Liberté – 42360 PANISSIERES
DUPONT Michel – 3 rue Pasteur – 65380 OSSUN
TENETTE Michel – 36 rue de Nice – 78200 VIROFLAY

CHAMPEAU Rima – 93240 STAINS
CHEZE Chantal – 94270 LE KREMLIN BICETRE
DURANTHON Geneviève – 93000 BOBIGNY
FAURE Sylvie – 78000 VERSAILLES
FAY DE ST ABENRATIT Maylis – 92300 LEVALLOIS PERRET
FRASSY Jacques – 78000 VERSAILLES
GENIN Jeanine – 78170 LA CELLE SAINT CLOUD
JEANMICHEL Bernadette – 91360 VILLEMOISON SUR ORGE
KIRPSCHUSS Walter – 14600 HONFLEUR
LASSIAILLE Marie-Claude - 94470 SAINT MAURICE
MASERO Chloé – 75015 PARIS
MICHEL Paul – 97490 ST DENIS
MONLOUP Lise – 75011 PARIS
PERRIER Jean-Claude – 77840 CROUY SUR OURCQ
ROLLAIS Ernest – 56200 LA GACILLY
RONDOT Guy – 56220 CADEN
SAINT GEORGES Monique – 04001 DURBAN
SIVISAY Annie – 78130 LES MUREAUX
VILLOING Pascal – HO CHI MINH CITY

De BROSES Hélène – 1 Lieu-Dit Morinat – 33240 VAL DE VIRVEE
De L'ESPINAY RONDOT Marie-Annick – 33 promenade JF Kennedy – 85100 LES SABLES D'OLONNE
YANG Vang – 1 Avenue de Gayeulles – 35700 RENNES
BOURG Michel – 20 Rue de la Paix – 91200 ATHIS-MONS
ROUELLE-ONILLON Valérie – 30 Avenue des Princes – 93460 GOURNAY SUR MARNE
LEGER Chantal – 19 Rue des Monts-Rouges – 95130 FRANCONVILLE
GRAEFFLY Nicole – 6 Rue Léon Bourgeois – 77000 VAUX LE PENIL
NORTIER Gilles – 45 Rue de la Prairie – 94360 BRY SUR MARNE
CORNU Lionel Louis – 1258 Route de Carlu – Lieu-dit « Les Landres » 24990 SALIGNAC EYVIGUES
PLAZY Jérôme – WE 5 – 198 Avenue du Mas d'Ixelle – 83140 SIX FOURS LES PLAGES
PENFORNIS Thierry – 15 rue de l'Ukraine – Appt 45 – 31100 TOULOUSE
GOURDON Guillaume – 2 rue Lalou – 34570 – PIGNAN

ANGELI Marie – 20236 OMESSA
ANGELI Bernardine – 20230 MORIANI
ANGELINI Marius – 20270 ALERIA
BALLOY-NIVAGGIONI Michelle – 20230 MORIANI
BENEDETTI Charles – 20221 CERVONI
BONAVITA André – 20000 AJACCIO
CHIARAMONTI René – 20200 BASTIA
GIACOBI Vincent – 20231 VENACO
GIMENEZ Isidore – 20250 CORTE
GUIDONI Martine – 20220 ILE ROUSSE
LAMAZIERE Joëlle – 20218 MOLTIFAO
MARTIN Roger – 20214 MONTEGROSSO
MASSEY Louis – 20160 MURZO
PAOLI Marianne – 20213 FOLLELI
RADISSON Lucie – 20600 BASTIA
RAPETTI Émilie – 20137 PORTO VECCHIO
SADOIN-GIRARDIN Anne-Marie – 20214 CALENZANA
SIMONPIETRI Olivier - 20167 AFA
TIMOTEI René – 20200 SAN MARTINU DI LOTA
VENTURINI Jean-Marie – 20212 ERBAJOLO
VIGNOLI François – 20272 ZALANA

LEVEBVRE Vanessa – 6 chemin du petit fromageux – 18110 VIGNOUX LES AIX
DURAND René – 4 Rue Louis Billant – 18000 – BOURGES
DOP Xavier – 58 rue de la Crèche – 77100 MEAUX
GALLET Philippe – 17 bis Rue du 14 juillet 94270 LE KREMLIN-BICETRE
GUIDE Mickaël – 47 bis rue Auguste Lacausade – 97434 LA SALINE LES BAINS
SCHULZ Jose-Marc – 120 Boulevard Voltaire – 75011 PARIS
PYTHON Christian – 203 Chez DREVOUX – 74560 MONNETIER-MORNEX
HOCQ Pascal – 70 Vieux chemin de Montléry – 91620 LA VILLE DU BOIS
DECRAIS Jérémy – 12 bis, rue Costes et le Brix – 44000 NANTES
FAUCONNET Denis – 26 rue du Port – 95630 MERIEL
GRIMALDI Joël – Route d'Asco – 20118 MOLTIFAO
RAMPIN Patrice – 15 rue Blanchard – 92260 - FONTENAY AUX ROSES



IN MEMORIAM

JOSEPH UNTERLECHNER

Mon cher Josef,

Notre première rencontre remonte au milieu des années 90. Je suis alors un tout jeune capitaine affecté à l'École d'Application du Génie. La promotion d'élèves dont j'ai la charge doit être baptisée du nom de « *Sapeurs de Dien Bien Phu* ». Je prends donc tout naturellement contact avec toi afin d'associer les vétérans de cette bataille à notre cérémonie.

Ayant moi-même servi à la Légion étrangère comme officier, je suis à la fois ému et excité par la perspective de rencontrer l'un de mes grands anciens, qui plus est vétéran d'une bataille emblématique.

Je vais rencontrer l'Histoire, non pas celle aseptisée des livres mais la vraie, celle de la boue des rizières et des tranchées, celle des mouiroirs du Vietminh où 2/3 de tes camarades de captivité sont morts dans l'enfer des camps de rééducation. Sur les 11 721 prisonniers faits à Dien Bien Phu, seuls 3 290 sont libérés moins de 4 mois plus tard.

Friand de détails et d'anecdotes sur cette bataille épique au cours de laquelle tu fêtes tes 20 ans, je t'interroge longuement. À cette occasion, je remarque tout de suite l'humilité constante qui entoure tes récits. Qu'il s'agisse d'évoquer les déluges de fer et de feu qui s'abattent sur toi, les vagues humaines hurlantes montant à l'assaut de ton point d'appui, ou tout simplement les manifestations inhabituelles que peut prendre la mort. Tu relativises ces instants d'une violence inouïe en m'expliquant qu'« à Verdun ou à Monté Casino, cela avait dû être bien pire ! »

J'ai compris bien plus tard que là où je voyais une page d'histoire glorieuse et héroïque, tu ne voyais qu'une page d'histoire cruelle, une page de sang et de larmes, avec une question lancinante révélant un terrible sentiment de culpabilité, celui d'avoir survécu quand tant de tes camarades sont morts à tes côtés... Pourquoi eux et pas moi ? Ta captivité chez les Viets n'a fait qu'exacerber ce sentiment sur lequel tu as fini par jeter un voile pudique, pour ne pas dire une chape de plomb. Tu m'as ainsi confié que les anciens de Dien Bien Phu, de retour à Sidi Bel Abbès, n'évoquaient jamais cette tragédie humaine, certains allant même jusqu'à ne pas porter leurs médailles commémoratives d'Indochine, afin d'éviter toute question fâcheuse sur cette bataille qui pour beaucoup,

notamment ceux qui n'y avaient pas pris part, était une défaite humiliante.

Fidèle aux traditions de la Légion, tel le caporal MAINE et ses deux camarades dans l'hacienda de Camerone, tu as su combattre jusqu'à l'ultime limite de tes forces.

Pour en juger, il apparaît nécessaire à présent d'évoquer les combats dantesques qui se sont déroulés autour des « *Huguette* » du 19 au 22 avril 1954, combats qui restent inexorablement, viscéralement attaché à ton histoire personnelle :

Le 19 avril à 10 h 00, les 120 légionnaires que compte ta compagnie ne sont plus désormais que 50 lorsqu'« *Huguette I* » est finalement reprise... Tu es l'un d'entre eux. Encerclée et sans espoir de secours, la 4^e compagnie du 1^{er} bataillon de la 13^e DBLE sait qu'elle va devoir faire Camerone. Le 22 avril, peu avant 22 h 00, ta position est submergée par des vagues d'assaut incessantes. Une heure plus tard, le poste radio de ta compagnie n'émet plus.

Un seul survivant parvient au petit matin à regagner les lignes amies, après avoir traversé, tel un somnambule, un champ de mines. Il est choqué, incapable de donner des précisions sur la fin des combats, seulement hanté par l'ultime vision de son commandant de compagnie, le capitaine CHEVALIER, debout sur le toit de son PC, tirant ses dernières munitions, avant de disparaître peu à peu sous une marée d'hommes en noir.

Ce légionnaire, tu le connais bien puisqu'il s'agit du légionnaire de 2^e classe Josef UNTERLECHNER.

Hébété, le regard fixe, tu ne dois ta survie qu'à un sous-officier de ton bataillon, ancien officier de la Wehrmacht qui avait déjà été confronté à ce genre de traumatisme lors de la bataille de Stalingrad. Réussissant à te faire manger, petit à petit, à la cuillère, il te sauve la vie.

La mort va devoir encore attendre... mais tu le sais, elle est obstinée !

Le 7 mai, la fin des combats aurait dû mettre un terme à son entreprise mortifère mais elle se trouve rapidement de nouvelles perspectives !

Désormais prisonnier, il te faut à présent endurer une longue marche vers le Camp 40 A où la mort jalonne à nouveau ton chemin. Lors des haltes vous êtes parqués



comme des animaux à l'intérieur d'un espace tellement réduit, matérialisé au sol par 4 piquets peints en rouge, qu'il est impossible de tous pouvoir vous y allonger et même d'en franchir les limites pour satisfaire un besoin naturel. Au cours de cette marche vers la mort, le taux de mortalité est tellement élevé que les morts sont laissés sans sépulture, en pleine nature ou enterrés dans l'urgence quand il est possible de le faire.

Dans les camps du Vietminh, on meurt beaucoup, mais encore faut-il mourir en étant converti à l'idéologie marxiste-léniniste. Te voilà dès lors confronté aux tortures psychiques et aux cours d'endoctrinement politique. Tu penses pouvoir y échapper en faisant valoir ta méconnaissance du français, t'amenant même à croire que tu peux dormir pendant les cours... Répit de courte durée jusqu'à ce que tes gardiens assignent à ton groupe un légionnaire germanophone chargé de faire la traduction.

Mais la mort rôde toujours parmi les prisonniers. Elle vous accompagne patiemment lors des corvées exténuantes et des punitions humiliantes, souvent fatales à des organismes affamés et délabrés ne bénéficiant d'aucun soin médical. Avec les squelettes faméliques qui t'entourent, pour tromper votre faim, vous exposez à tour de rôle des recettes de cuisine avec force détails qui, à défaut de vous remplir l'estomac, détournent vos esprits d'un quotidien sans espoir.

Les jours passent avec leur cortège de morts toujours plus nombreux. Il s'en faut d'ailleurs de peu pour qu'à ton tour tu sois privé d'une libération salvatrice après ton admission à ce qui sert d'infirmerie et que tout le monde surnomme « la morgue » ! Tu dois une nouvelle fois mobiliser tes

dernières forces pour que, dans un dernier sursaut, tu apparaises aux yeux de tes geôliers suffisamment en « bon état et présentable » pour être libéré... Après pratiquement 4 mois de captivité, tu retrouves enfin la liberté le 28 août 1954 à Viet Tri.

Les situations de survie amènent toujours l'homme à des comportements extrêmes. Ceux-ci le révèlent non seulement aux yeux des autres mais également à ses propres yeux, au travers de ses grandeurs de cœur mais aussi de ses instincts les plus bas. Comme l'écrivait Hélié DENOIX DE SAINT MARC dans *Les champs de braises* : « Au cœur du malheur, on touche l'être ultime dans toute sa vérité ».

Certains vétérans, bien qu'ayant quitté l'enfer, sont à jamais restés dans le cercle de cet enfer ; pour d'autres, ces épreuves ont été une révélation, les ouvrant à une autre philosophie de la vie. Je pense, mon cher Josef, que tu appartiens à cette seconde catégorie.

La Légion étrangère, qui a fait de toi un Français, non par le sang reçu mais par le sang versé, a coutume de dire qu'elle ne pleure pas ses morts mais qu'elle les honore.

Permetts-moi, exceptionnellement, de faire les deux avant de te dire au revoir en déposant symboliquement sur ton cercueil un peu de terre de Dien Bien Phu, permets-moi de citer ce court extrait de la « Prière pour Dien Bien Phu » qui, je pense, est de circonstance :

« Mon Dieu,

Avec leurs gueules cassées, leurs tempes grisonnantes

Aujourd'hui les rescapés sont venus vers toi

T'offrir la prière des hommes de bonne volonté

Afin que nul ne puisse oublier en terre de France

Ces soldats que ne renièrent jamais leur foi

Et qui, à Dien Bien Phu, luttèrent jusqu'au dernier

Fais Seigneur, qu'enfin, ils sachent que nous n'oublions rien

Ni l'amitié, ni leur sacrifice, ni leur mort

Et que Dien Bien Phu est une partie de nous-même

Fais Seigneur que nos disparus du long chemin

Sachent que les vivants, debout, témoignent de leur sort

Et que leur souvenir réveille notre peine ».

Auf Wiedersehen, mein alter Kamerad ■

LIEUTENANT-COLONEL (R) PHILIPPE CHASSERIAUD



22 JUIN À FRÉJEVILLE



INAUGURATION DE DEUX STÈLES

À LA MÉMOIRE DES HMONG MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE

22 JUIN À FRÉJEVILLE

L'ANAPI Sud-Ouest était présente le 22 juin 2024 à Fréjeville (Tarn) pour l'inauguration d'une stèle commémorative rendant un vibrant hommage aux combattants Hmong morts pour la France en Indochine de 1945 à 1954.

Une foule nombreuse, des personnalités venues de plusieurs lieux de France ont rejoint l'important cortège des familles d'origine Hmong rassemblées pour l'événement avec les maires des villages où elles vivent.

Une trentaine de porte-drapeaux participaient à cette cérémonie dans ce petit village de la France profonde. Parmi eux, Monsieur Manu LOUBRY de Castres ayant déjà porté le drapeau le 3 juin pour l'inauguration de la statue du caporal Visschers au 8^e RPIMa.

Ce fut un hommage très émouvant avec les dépôts de la terre du Laos dans deux urnes et de six gerbes, mais aussi en raison de la présence des fils des combattants du GCMA dont les pères participèrent à l'opération Condor, destinée à porter secours à la garnison assiégée de Diên Biên Phu.

Un vin d'honneur a été offert aux participants suivi d'un repas de spécialités Hmong.

Nous remercions Madame Danièle POURCEL de l'Association "Souvenir-Reconnaissance-Liberté-AC" de Fréjeville, Monsieur Vang YANG, Président de l'Association Hmong "Archive et Mémoire", Monsieur Laurent THO fondateur de l'association culturelle Hmong de Castres pour cette mémorable journée partagée avec nos amis laotiens, toutes générations confondues en costume national.

JEANNE DUPONT

1^{er} NOVEMBRE 2024 À RENNES

Une stèle à la mémoire des Hmong ayant combattu aux côtés de la France en Indochine, de 1945 à 1954, a été inaugurée à Rennes le 1^{er} novembre 2024.

Cette cérémonie, organisée par le Souvenir français et présidée par les autorités départementales et municipales, a rassemblé de très nombreux membres de la communauté Hmong et leurs représentants, parmi lesquels M. Xyeng TCHA, président de la communauté d'Ille et Vilaine, et M. Vang YANG, président National de "Hmong Archive et Mémoire". Marie-Claire Astier a représenté l'ANAPI.



25 AOÛT : AU CIMETIÈRE DE LA GARDE-ADHÉMAR

Cérémonie d'inauguration de la plaque en hommage à la fraternité d'armes au Commandant Hélié DENOIX DE SAINT MARC, à l'occasion du 11^e anniversaire de son décès.

Maolen Info N° 126 - année 2024



MARIE-CLAIRE ASTIER

LE PATCHWORK DU SOUVENIR DES SYMPATHISANTS

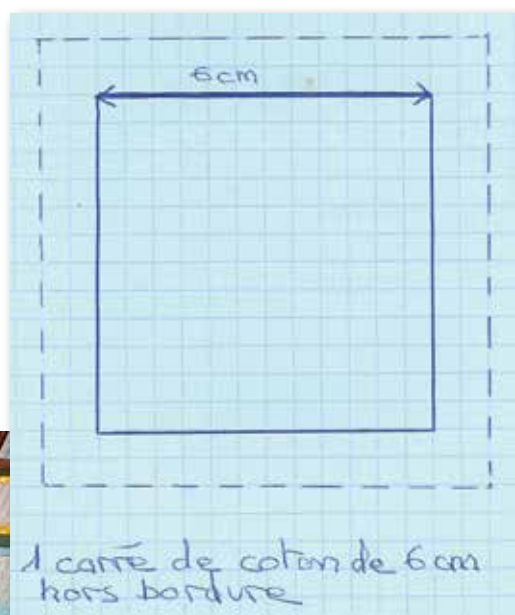
Aujourd'hui, de nombreux sympathisants rejoignent l'ANAPI (près de 150 sympathisants, soit le quart de l'effectif de l'ANAPI) pour soutenir la mémoire du passé, la mémoire de nos anciens et de leurs familles. C'est pourquoi nous souhaitons vous associer à la démarche mémorielle que nous avons initiée au travers du patchwork du souvenir, celui-ci circule déjà dans les différentes régions grâce à l'implication des Présidents et Présidentes de Régions qui ne manquent pas de se déplacer auprès des adhérents à l'occasion d'une visite pour leur présenter l'ouvrage.

Nous vous proposons de poursuivre ce « *chemin du cœur* » en nous retournant un message inscrit sur un carré de tissu qui vous sera envoyé par courrier postal.

De même que le patchwork précédent dédié aux veuves et aux descendants, vous mentionnerez votre nom, prénom, le nom de votre association le cas échéant et un message qui vous relie à un ancien prisonnier du Vietminh ou à l'ANAPI.

Merci par avance à chacun de votre implication.

Les messages seront à retourner à : Marie-Claire ASTIER – 4 place André Deconninck – 91200 ATHIS-MONS



Carré de tissu de coton de 6 X 6 cm (drap, chemise ou autre cotonnade...) sur lequel vous inscrirez votre message.

Qu'importe la couleur du tissu ou du stylo.

Pour ceux et celles qui le souhaitent ? Je peux leur envoyer un carré de tissu.

TÉMOIGNAGE DE VEUVE : MICHÈLE RAGOUILLAX

Notre histoire est différente de la plupart des autres couples.

J'ai connu Robert, mon mari, en 1980 déjà retraité après une carrière militaire.

Né en 1926 à Épernay en Champagne, il a commencé à se battre dans le maquis, puis au sein du 1^{er} RI Porté chasseurs, dans les Alpes de 1944 à 1945. En novembre 1945, il retourne à la vie civile.

Il s'engage en 1952 au 6^e BCP sous les ordres d'un chef exceptionnel, le commandant BIGEARD... même 50 ans plus tard ses hommes l'auraient suivi n'importe où ! Instruction et Brevet Para à Meucon en Bretagne.

Puis c'est le départ pour l'Indochine, pays attachant avec de beaux paysages mais qui connaît la guerre avec son lot de combats, de mort de camarades, d'opérations victorieuses (« *Tu Lé* », « *Lang Son* », « *Castor* ») jusqu'à la bataille de Dien Bien Phu et le 7 mai 1954 la chute du camp retranché. Terrible de se savoir vaincu et de rendre les armes pour s'engager dans une épreuve encore plus physique et moralement difficile : la longue marche éprouvante jusqu'aux camps de prisonniers, conduisant à abandonner des amis qui ne pouvaient aller plus loin au bord de la route.

Vient alors une captivité extrêmement douloureuse par des conditions de vie épouvantables : le climat, le manque de nourriture, les tentatives de lavage de cerveau par les commissaires politiques, et un endoctrinement au communisme (communisme était un mot à bannir). Il en résultera des séquelles de la santé de ce séjour mais une camaraderie renforcée entre prisonniers, toujours présente lors de retrouvailles.

Au cours de notre vie commune, il arrivait à Robert d'avoir parfois des sauts d'humeur, des problèmes de santé, résultant en grande partie des conditions de captivité, le lot des anciens prisonniers. Comment ne pas avoir des pensées moroses.

Ensuite il a eu une carrière militaire dans des régiments parachutistes en Algérie et dans d'autres unités. La vie continue, mais c'est une autre page dont j'ai aussi en mémoire les souvenirs même s'ils sont moindre tout de même. L'Indochine a été autre et restera une histoire différente sur bien de points.

Étant bien plus jeune que mon mari, peut-être la relation au quotidien était différente, n'ayant pas les mêmes préoccupations, mais nous avons une vie familiale ayant notre fille née en 1985. J'ai beaucoup écouté ses récits avec grand intérêt et lors de réunions, rencontres avec les anciens prisonniers compagnons de camp, j'en apprenais encore !

Il était et reste mon héros. ■

GENEVIÈVE DOP, ITINÉRAIRE D'UNE FEMME DE PRISONNIER (1950-1954)

Si les effroyables conditions de vie des prisonniers du Vietminh ont fait l'objet de nombreux ouvrages, il existe peu de témoignages sur la manière dont cette captivité a été vécue par les familles en métropole, notamment par les épouses, face à une administration souvent inadaptée à des situations jusque-là inédites.

Les courriers de l'administration et les 12 lettres que le lieutenant Jacques DOP a fait parvenir à sa jeune épouse pendant ses 4 années de captivité au Camp n° 1 reflètent les innombrables vicissitudes administratives auxquelles elle a été confrontée, mais aussi ses angoisses et ses inévitables interrogations. Cette situation, vécue par tant de femmes de prisonniers, a néanmoins trouvé une issue heureuse, contrairement à de nombreuses familles.

Jacques DOP est un jeune officier qui a vécu les derniers soubresauts de la seconde guerre mondiale dans la Résistance. Engagé pour la durée de la guerre, décoré de la Croix de guerre 1939-1945, il est remarqué par ses chefs qui l'envoient suivre successivement le stage de formation des sous-officiers, puis celui des officiers.

Tout juste promu lieutenant d'active le 10 juin 1949, Jacques DOP épouse Geneviève de GAULLIER DES BORDES le 27 juin 1949 à Bordeaux.

Son caractère aventureux le pousse vers des unités dont l'emploi spécifique en Indochine est tout à fait innovant : les parachutistes... qui plus est ceux de la Légion étrangère.

Début avril 1949, Il est tout d'abord envoyé à Sétif en Algérie au sein du 3^e Bataillon Étranger de Parachutistes (BEP) qui forme les compagnies de relève pour les 1^{er} et 2^e BEP, déjà projetés en Extrême-Orient.

Profitant de liens familiaux en Algérie et bien que cela ne soit pas autorisé, Geneviève le rejoint sur place.

Le départ pour l'Indochine finit par sonner le 10 août 1950. Le couple se sépare pour la première fois avec tristesse mais avec néanmoins l'heureuse perspective d'une naissance à venir dans quelques mois. Geneviève regagne alors Bordeaux où se trouve le domicile de ses parents.

Un mois plus tard, le 9 septembre 1950, Jacques DOP débarque à Saïgon et découvre l'Indochine. À peine arrivé, il participe à des opérations de police dans le delta tonkinois. Toutefois, les événements se précipitant sur la RC4, sa compagnie est mise en alerte et parachutée le 8 octobre 1950 avec le 3^e Bataillon Colonial de Commandos Parachutistes (BCCP) pour venir au secours de 9 bataillons qui connaissent de sérieuses difficultés après les replis

de Cao Bang et Dong Khé.

Un terrain inapproprié et des combats d'une violence jusqu'alors inconnue en Indochine entraînent rapidement la mise hors de combat de plus de 2/3 des effectifs. Après 6 jours et 6 nuits d'une marche harassante, désormais à court de vivres et de munitions, l'unité du Lieutenant DOP est totalement encerclée. L'ordre est alors donné de constituer des petits éléments mieux à même, à la faveur de la nuit, de s'infiltrer et passer les lignes ennemies. C'est en tentant de rompre cet encerclement que le lieutenant DOP est capturé dans les environs de That Khé, à peine un peu plus d'un mois après son arrivée en Indochine... Ce 14 octobre 1950 marque le début d'un long calvaire qui ne s'achèvera que 4 ans plus tard.

Geneviève apprend par les journaux le désastre de la RC 4 mais ne peut encore imaginer l'ampleur de la tragédie qui s'est jouée dans les calcaires de Coc Xa et où la quasi-totalité du bataillon de Jacques a été engloutie. Où est-il ? Comment va-t-il ? Est-il toujours en vie ? Des questions simples qui ne trouvent pour l'heure aucune réponse... Commence alors une insoutenable attente ! Les jours, puis les semaines passent... Toujours aucune nouvelle !

Forte de son expérience passée, dès la fin du mois d'octobre 1950, la Croix Rouge française adresse un message aux familles des disparus, indiquant qu'elle est en mesure, soit de transmettre un colis qu'elles pourront confectionner elles-mêmes (limité à 3 kg et à raison d'un par mois), soit de faire parvenir au prisonnier un colis type contre l'envoi d'une certaine somme d'argent ⁽¹⁾. Bien entendu, la CRF précise qu'elle ne peut accepter ces fonds que « *dans la mesure où la famille a l'assurance que le militaire est bien prisonnier* » ! C'est justement là que le bât blesse puisque la CRF n'est en mesure d'établir aucune liste.

Si l'afflux de prisonniers ⁽²⁾, aussi inattendu que massif, oblige le Vietminh à reconsidérer sa gestion des

prisonniers, entrevoyant désormais tous les avantages qu'il peut en tirer au travers d'une rééducation idéologique, il révèle, côté français, l'inadaptation des procédures habituelles, face à un adversaire qui refuse d'appliquer les conventions de Genève et voit dans toute médiation de la Croix Rouge une "entreprise



Le lieutenant DOP à Philleville en 1950, peu avant son départ pour l'Indochine.

masquée des services de renseignement capitalistes".

Ainsi, début décembre, rapidement débordé par l'afflux de colis, le Service Social des Forces Françaises du Vietnam Nord et de la Zone Opérationnelle du Tonkin informe les familles qu'il n'est pas en mesure de les distribuer, « aucune entente n'étant intervenue jusqu'à ce jour entre la CRF et la Croix Rouge du parti adverse ».

La sidération initiale de Geneviève a rapidement laissé la place aux interrogations et aux angoisses journalières, suivies de nuits blanches interminables où Jacques est omniprésent. À peine réveillée, Geneviève doit cloisonner son esprit, au risque de ne plus avancer, submergée et paralysée par l'incertitude du lendemain. Elle doit réagir, prendre les problèmes un par un mais aussi, étant enceinte, se focaliser sur l'arrivée prochaine d'un enfant. Son courage et son abnégation ne peuvent être qu'à la hauteur de ceux de son mari, là où il se trouve !

Geneviève ne tarde pas à mettre en pratique ses bonnes résolutions, s'engageant sans tarder dans un combat de longue haleine face à une administration tatillonne, bureaucratique... et souvent inopérante.

Comme tout partant pour l'Indochine, Jacques a souscrit au bénéfice de son épouse une délégation volontaire de solde⁽³⁾ lui permettant de subvenir à ses besoins et, dans le cas présent, de préparer dans les meilleures conditions l'arrivée de leur premier enfant.

Pour continuer à en bénéficier, Geneviève doit désormais clarifier au plus vite la position de son mari "disparu" auprès de l'administration. Or, seul le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, se basant sur des renseignements venant d'Indochine, est habilité à fixer la position d'un militaire, à savoir "disparu, présumé tué" ou "disparu, présumé prisonnier".

Sans tarder, Geneviève rassemble toutes les pièces nécessaires à l'établissement d'un "dossier de pension d'épouse de disparu" qui lui permet, une fois celui-ci agréé, de percevoir, pendant 3 mois, la solde complète puis, chaque mois, une délégation d'office, égale à la pension de veuve⁽⁴⁾ jusqu'à ce que la position du mari soit officialisée (tué ou prisonnier). Dès lors que la situation de prisonnier est attestée, elle peut à nouveau percevoir la délégation volontaire de solde souscrite initialement par son mari.

Toutefois, l'établissement puis l'agrément du dossier nécessitant un certain délai, les épouses bénéficient d'office pendant les 3 premiers mois, à la date du dépôt de la demande, de la délégation volontaire de solde... ensuite plus rien jusqu'à l'agrément du dossier !

Le 11 décembre 1950 arrive enfin de l'État-Major, via la CRF, une petite lueur d'espoir : le témoignage d'un blessé, rendu par le Vietminh et évacué par la Croix Rouge qui dit avoir vu Jacques, prisonnier du Vietminh... mais en vie !

Enfin, le 20 décembre 1950, le cabinet du maire de Bordeaux est destinataire d'un télégramme laconique du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre demandant d'annoncer « avec ménagement » à Madame Geneviève DOP, que son mari, le lieutenant Jacques DOP est déclaré "porté disparu, présumé prisonnier" à la date du 15 octobre 1950.

Ne pouvant envisager d'autre option que celle de la captivité, Geneviève s'empresse donc d'effectuer les démarches administratives. Quelle n'est pas sa surprise, lorsqu'elle reçoit le 7 février 1951 une réponse des

services de l'Intendance de la France d'Outre-mer lui annonçant qu'aucune pension ne peut lui être accordée avant un an de disparition effective de son mari !!!

Toutefois, après des mois d'une attente insupportable, Geneviève reçoit enfin les 3 premières lettres de son mari. Au-delà de l'énorme soulagement de le savoir en vie, elle apporte à l'administration une preuve incontestable de l'état de prisonnier de son mari.

Il lui faut néanmoins attendre le 16 avril 1951 pour qu'un télégramme du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre annonce que le lieutenant Jacques DOP du 1^{er} BEP, porté disparu le 15 octobre 1950 à That Khé (Tonkin) est officiellement déclaré prisonnier.

La première lettre de Jacques, datée du 19 octobre, bien que courte, se veut rassurante. Allant à l'essentiel, il indique qu'il est prisonnier depuis le 14, mais qu'il n'y a pas d'inquiétudes à avoir, « les Viets sont très corrects » (sic). Au passage, quelques conseils pour percevoir la délégation de solde, un contact à prendre avec le capitaine RAFFALI pour récupérer ses affaires restées à Hanoï... et puis en conclusion « garde espoir et confiance ».

La seconde lettre est datée du 3 janvier 1951. Elle marque son premier Noël de prisonnier. Les vœux qu'il forme pour cette nouvelle année sont simplement d'avoir un beau bébé et de revoir sa femme. Pour Noël, Jacques lui fait part du bonheur qu'il a eu de recevoir une lettre datée du 25 octobre, la première ! Un échange de lettres, même sporadique, est donc possible. Un infime réconfort sur lequel il est possible de s'accrocher pour tenir. Le moral de Jacques semble bon, allant jusqu'à faire de l'humour en soulignant que sa dextérité à manger désormais avec des baguettes lui permettra à son retour d'apprendre à son enfant à faire de même pour manger sa bouillie !

La troisième lettre, datée du 28 février 1951, a été écrite à l'occasion de la fête du Têt. Jacques sait qu'en théorie son enfant est né mais n'a toujours aucune nouvelle de cette naissance... L'accouchement s'est-il bien passé ? Est-ce une fille ou un garçon⁽⁵⁾ ? Il précise néanmoins que sa santé et son moral sont bons.

Pour Geneviève commence alors l'attente insoutenable, interminable d'une nouvelle lettre. Ce silence inexplicable est propice aux hypothèses les plus sombres même si elle arrive à se convaincre, de temps à autre, que la distribution du courrier demeure très aléatoire à 12 000 km de la métropole. Quatre mois sont généralement nécessaires à l'acheminement d'une lettre. D'ailleurs, Jacques n'a-t-il pas expressément demandé de passer par Prague plutôt que par la Croix Rouge qui est inefficace ? **Une lettre finit enfin par arriver, datée du 13 mars 1952, soit écrite plus d'un an après la dernière reçue.** Après de brèves

(1) 2 600 francs (anciens), soit 26 NF

(2) Environ 2 500

(3) 23 939 francs (anciens) sur une solde mensuelle de 106 000 francs.

(4) 16 730 francs (anciens) par mois

(5) Dominique, premier fils de Jacques et Geneviève, est né le 19 janvier 1951. Jacques n'est informé de sa naissance qu'à l'arrivée d'un nouveau prisonnier qui connaît sa famille. Il doit cependant attendre novembre 1951 pour recevoir les premières photos de son fils

(SUITE)

informations d'ambiance insistant sur le fait que tout va bien : *Une vie saine, au grand air, sans barbelé, en parfaite entente avec les gardiens*. Jacques, étrangement, ne lui demande aucune nouvelle de Dominique dont il connaît pourtant désormais l'existence... mais de Wang, le chien et du rapatriement de sa cantine militaire ! Geneviève s'interroge également sur les références récurrentes au lieutenant G ⁽⁶⁾ avec lequel Jacques n'avait pas vraiment d'affinité, puis de sa récente libération dont il entend « *suivre l'exemple* » ? Enfin, pourquoi suggérer à son épouse, si elle le souhaite de s'inscrire à l'Action Catholique Ouvrière ⁽⁷⁾ ? Geneviève prend véritablement conscience des conditions de vie de son mari et de la tragédie qui se joue au Camp n° 1 lorsqu'un camarade de captivité ⁽⁸⁾, libéré le 10 août 1952, lui rend visite. Il lui raconte alors le quotidien des prisonniers, les simulacres d'exécution, l'absence d'hygiène, les morts ⁽⁹⁾ et le jeu malsain qu'il faut jouer avec le Vietminh pour donner des gages de son "engagement en faveur de la Paix", seul espoir de voir un jour son nom inscrit sur une liste des prisonniers libérables. Geneviève comprend désormais ce que les lettres de Jacques ne pouvaient pas lui dire ouvertement et la nécessité de lire entre les lignes.

La lettre suivante de Jacques est datée du 1^{er} janvier 1953. C'est son troisième Noël de captivité. Après deux premiers convois de libérables, aucune libération n'a eu lieu pour Noël 1952... et plus aucun convoi n'est annoncé ! Son moral s'en ressent et chaque phrase de sa lettre est empreinte d'une profonde et déchirante détresse : « *On nous a recommandé d'oublier nos familles, de nous considérer comme veufs mais c'est tout de même difficile. Enfin de ton côté, tâche de m'oublier, profite de ta jeunesse et lutte pour la Paix... J'espère que notre petit Dominique aura un parrain qui saura remplacer son papa dans son éducation. J'aurais aimé connaître ses amies mais la vie en a décidé autrement. Pour moi, toute joie est morte. Nous vivons déjà loin du monde des vivants avec la seule consolation de pouvoir lutter pour la Paix. À ce sujet, j'ai pensé à Olivier qui est certainement bien placé pour te conseiller* ». Olivier ??? Olivier n'est autre que leur neveu qui, à l'époque, n'a que 2 ans !!! Il est donc particulièrement bien placé pour lui prodiguer des conseils.

Geneviève mesure alors pleinement la signification de ce subterfuge et se rappelle du chantage malsain que subissent les prisonniers dans les camps.

Elle comprend qu'elle doit, elle aussi, dans chaque lettre (que le Vietminh ne manquera de lire avant d'être distribuée) faire écho aux propos de Jacques, montrer des gages de son adhésion au camp de la Paix ⁽¹⁰⁾, montrer que le "camarade DOP" est sur la bonne voie et que ses propos portent ! Tout est bon pour accélérer la libération de Jacques, d'autant plus que tout est faux... seul le résultat compte !

Geneviève a conscience que le jeu de dupes auquel elle participe à partir de la France est bien plus simple et moins risqué ⁽¹¹⁾ que celui que Jacques doit mener sur place ⁽¹²⁾. Capturé alors qu'il venait à peine d'arriver en Indochine, ses autocritiques en tant que "criminel

de guerre" ne pouvaient être qu'anecdotiques ⁽¹³⁾ !

L'effroyable réalité du quotidien d'un prisonnier limite singulièrement ses options pour survivre, notamment lorsqu'aucun salut n'est à attendre des responsables militaires et politiques de son pays. Il faut alors savoir se "mouiller" personnellement, sans impliquer les camarades, accepter de se salir un peu pour survivre et attendre que son nom figure enfin sur une liste de libérables. Y avait-il véritablement, honnêtement d'autres choix ?

Après la précédente phase dépressive de Jacques qui fait craindre le pire à Geneviève, la lecture de **la lettre suivante, datée du 7 mars 1953**, est un véritable soulagement : Jacques a repris courage, retrouvé son moral et son ton ironique, évoquant le retour de l'ancien chef du camp ⁽¹⁴⁾, loué pour ses qualités et les activités au grand air, propices à une bonne santé... S'en suit à nouveau une longue diatribe contre la guerre en Indochine, la manifestation de son engagement pour la paix mondiale et pour Geneviève, une exhortation à suivre son exemple. Une nouvelle fois, les judicieux conseils à prendre auprès d'Olivier sont mis en avant... Tout est dit !

Les lettres suivantes semblent être toutes écrites sur un même modèle stéréotypé : « *Nous bénéficions de la clémence du président Ho Chi Minh / Nous sommes bien traités / La France mène une guerre colonialiste criminelle et injuste / Il faut lutter par tous les moyens contre cette sale guerre... en rejoignant un mouvement, en soutenant par les votes les partis démocratiques français qui lutte pour la Paix mondiale* » ... avec toujours des petits éléments, ça et là, qui viennent rappeler, si cela était encore nécessaire, que son rédacteur est sous contrainte.

L'ouverture de la conférence de Genève, le 26 avril 1954, constitue pour Geneviève une nouvelle raison d'espérer avec la perspective raisonnable d'un règlement rapide du conflit... Viendra alors la fin des combats... puis la Paix... et enfin la libération des prisonniers ! Les dernières lettres de Jacques témoignent toujours de sa bonne santé et d'un bon moral. Il doit désormais tenir encore un jour, encore une semaine, encore un mois, ne pas sombrer si près du but ! Tout semble devoir se jouer à Dien Bien Phu. C'est désormais, une question de temps !

Dans sa lettre du 18 mai, Jacques ne mentionne pas la défaite de Dien Bien Phu ⁽¹⁵⁾ qui va très vraisemblablement hâter la fin de la guerre ? Il précise simplement qu'il va bien et rien ne compte plus pour Geneviève que cette merveilleuse nouvelle. Jacques ajoute laconiquement qu'« *ici la vie continue...* ».

La lettre de Jacques du 1^{er} juin 1954 indique néanmoins que « *La conférence de Genève a l'air d'évoluer dans un sens favorable. C'est une grande victoire du camp de la Paix mais ne nous laissons pas aller à un optimisme déraisonné, restons vigilants. Peut-être que dans un avenir plus ou moins proche notre famille sera réunie ?* ». Pour Geneviève, il est clair désormais que Jacques, lui aussi, a visiblement compris que l'issue est proche. Son état d'esprit est rassurant et va lui permettre de tenir, de s'accrocher et d'attendre une libération qui, au fil du temps, était devenue impensable.

Avec la signature des accords de Genève, le 21 juillet 1954, Geneviève s'est faite à l'idée que la libération des prisonniers n'était plus désormais qu'une question de temps. Tenir ! Tenir encore un peu, surtout ne pas flancher si près du but !

Dans sa dernière lettre de prisonnier, datée du 1^{er} juillet 1954, Jacques indique qu'il va bien mais surtout s'abstient pour la première fois de toutes mentions politiques. Il se laisse même aller à évoquer l'arrivée de nouveaux prisonniers qui lui ont montré des photos de voitures nouvellement sorties dont l'esthétisme lui plaît beaucoup !

En parallèle des discussions menées à Genève, une commission militaire ⁽¹⁶⁾ s'est réunie dans le camp de Trung Gia ⁽¹⁷⁾ afin de discuter des modalités d'application des accords, notamment celles concernant l'échange des prisonniers. Commence alors la libération des premiers convois avec l'annonce préalable, sur les ondes de la radio française, des noms de chaque prisonnier libéré.

Il n'y a plus une seconde à perdre et l'effervescence gagne toute la famille, chacun organisant ses activités afin de pouvoir assurer une écoute permanente de la radio...

Après 4 années interminables sonne enfin l'heure de la liberté pour Jacques dont le nom vient d'être cité à la radio. C'est aussi celle de la délivrance pour Geneviève, libérée à son tour de ses angoisses et de ses cauchemars au cours desquels une issue dramatique avait si souvent été redoutée. Toutefois, le soulagement et l'euphorie de Geneviève s'estompent brusquement après que la presse ait évoqué l'effroyable état physique de certains prisonniers, mourant d'épuisement à peine libérés.

Fort heureusement pour Jacques, bien qu'il soit épuisé physiquement et vieilli prématurément, il a eu la chance, en dehors de quelques crises de paludisme, de n'avoir jamais été victime de dysenterie ⁽¹⁸⁾ pendant toute la durée de sa captivité.

La lettre datée du 3 septembre 1954 marque véritablement pour Geneviève l'épilogue de cette tragédie. Jacques lui fait alors partager l'ivresse de sa liberté retrouvée mais aussi la réalité de l'enfer qu'il a vécu au quotidien. Il va devoir désormais retrouver sa place et plus que jamais s'acclimater progressivement à une "vie ordinaire", celle à laquelle il avait tant rêvé en captivité :

« Libre. Ouf!!! Que te dire, par où commencer? Je t'embrasse mille et mille fois et serre bien fort Dominique sur mon cœur. Oui, depuis hier 2 septembre 5 h 00 de l'après-midi, heures locales où j'ai mis les pieds sur un bateau battant pavillon français, j'étais libre, libre. C'est inouï, incroyable, je ne réalise du reste que très difficilement la première fois que je revoyais le drapeau français... J'ai pris mon premier repas européen et j'ai dormi dans un lit fort heureusement très dur... Mon premier plaisir est de t'écrire, t'écrire en pouvant parler, parler de tout librement sans avoir besoin de glisser la phrase "dans la ligne". Non, le plus épouvantable ce fut cette politique, cette

propagande, ce chantage éhonté. Ce régime est épouvantable, c'est un danger effrayant. Les Viets sont des gens abominables, faux, menteurs, sadiques. Je n'étais pas communiste, tu le sais, mais je ne savais pas exactement pourquoi. Maintenant je le sais... C'est maintenant du passé, je renais à la vie. L'avenir est à nous, ce n'est plus un rêve... Je

renais à la vie mais je ne réalise pas encore pleinement... ».

Jacques et Geneviève doivent encore patienter quelques semaines avant de se retrouver. Après un bref séjour à l'hôpital Lanessan à Hanoï puis une convalescence de 15 jours à Dalat, Jacques est finalement rapatrié par avion vers la métropole.

Il arrive au Bourget le 25 septembre 1954 et peut alors, après 3 ans et 8 mois d'attente, serrer enfin dans ses bras pour la première fois son fils Dominique. ■

Geneviève DOP nous a quitté le 18 octobre 2024 à l'âge de 96 ans. À quelques semaines près, elle n'a malheureusement pas pu prendre connaissance de cet article qui lui était dédié, ainsi qu'à toutes les épouses de prisonniers. C'est grâce à la confiance de ses enfants et aux précisions qu'ils ont bien voulu m'apporter que cet article a pu finalement voir le jour, permettant ainsi de rendre hommage à ces épouses dont le comportement exemplaire n'a eu d'égal que celui de leur mari captif.

⁽⁶⁾ Catalogué comme « rouge », le lieutenant G s'est compromis avec le Vietminh, bénéficiant d'une libération rapide. Par association, Jacques tente de démontrer son engagement progressiste au commissaire politique du camp qui n'aura pas manqué de lire sa lettre avant de la faire suivre... ou non.

⁽⁷⁾ Même si elle se veut ouverte en regroupant de manière équilibrée dans ses engagements toutes les tendances (associatives, syndicales et politiques), l'ACO tend à un engagement ouvrier très fort avec des militants du PCF et de la CGT.

⁽⁸⁾ Le Lieutenant Xavier de Villeneuve

⁽⁹⁾ 18 morts d'octobre 1950 à février 1952

⁽¹⁰⁾ Formuler par exemple le souhait de voir la France libérée des Américains

⁽¹¹⁾ Elle sera néanmoins contactée par une femme de prisonnier lui proposant de rejoindre un comité militant pour le retour du C.E.F.E.O en métropole

⁽¹²⁾ Le capitaine Cazaux, ex-commandant du 3^e BCCP, figure morale du Camp n° 1, s'opposa de son vivant à toute compromission avec le Vietminh. Sur le point de mourir (dcd le 9 octobre 1951), prenant ses responsabilités, il dicta son testament militaire, demandant instamment aux prisonniers de signer désormais les manifestes, pour survivre et témoigner.

⁽¹³⁾ Concernant le lieutenant Dop : « il eut le malheur d'écrire qu'il avait été pris au cours d'un « combat loyal ». Quelle horreur ! Des soldats à la solde de colonialistes ne pourraient jamais faire preuve de loyauté au cours d'un combat. Il dut faire une sévère autocritique « Alexandre Le Merre, La clémence de l'oncle Ho, un mensonge meurtrier » (p. 106).

⁽¹⁴⁾ Ky Thu

⁽¹⁵⁾ Jacques fait relire ses lettres au lieutenant Beucler, responsable du « Comité de Paix et de Rapatriement ». Ayant saisi la psychologie Vietminh, sa relecture permet bien souvent aux lettres de franchir la censure, demandant notamment à Jacques d'être plus consensuel dans ses écrits !

⁽¹⁶⁾ Composée d'une délégation franco-vietnamienne et d'une délégation de l'Armée Populaire du Vietnam (Vietminh)

⁽¹⁷⁾ 40 km au nord de Hanoï

⁽¹⁸⁾ Cause principale de mortalité en captivité



Première photo du lieutenant DOP après sa libération du Camp N° 1 en septembre 1954.

LE MOT DU PRÉSIDENT

AMICALE RÉGIONALE DES COMBATTANTS DE DIEN BIEN PHU (ILE-DE-FRANCE)



TROUVER DANS LE PASSÉ LES RAISONS D'ESPÉRER EN L'AVENIR...

L'année 2024 fût riche en événements marquants, en particulier les commémorations des 80 ans des débarquements en Normandie et en Provence, soulevant à chaque fois l'enthousiasme populaire, rappelant à chacun ce qu'il doit aux anciennes générations, à commencer par leur liberté. Il y eut, bien sûr, les jeux olympiques et paralympiques de Paris que nous évoquerons brièvement.

Mais n'oublions pas également les cérémonies commémorant les 70 ans de la chute de Dien Bien Phu, le 7 mai 1954, dont le souvenir reste si vivace parmi les anciens combattants et qui a été marqué par l'organisation de nombreux événements sur l'ensemble du territoire métropolitain, comme dans les DOM-TOM.

De leur côté, pour commémorer les 70 ans de la fin de la bataille de Dien Bien Phu et dans le but d'une réconciliation, les autorités vietnamiennes avaient pour la première fois invité le ministre français des armées, M. Sébastien LECORNU, ainsi que la secrétaire d'État chargée des anciens combattants, Mme Patricia MIRALLES, accompagnés d'une petite délégation composée de quelques parlementaires et de 3 anciens combattants: le colonel Jean Yves GUINARD, André MEYER et moi-même.

Y aller n'a pas été chose facile, tant la crainte d'une récupération était possible. Toutefois, la perspective de pouvoir à nouveau lancer un pont entre la France et ce Vietnam que nous avions tant aimé et la perspective des retrouvailles, si longtemps différées, entre les jeunes générations de nos deux pays qui n'avaient pas connu cette guerre cruelle, ont finalement évacué mes doutes.

Il me fallait juste avoir la garantie de pouvoir y parler sans censure, avec mon cœur et mes tripes... ce qui fut fait (voir discours ci-après, lu en français et traduit en simultanément en vietnamien).

Sur place, nous avons pu mesurer, malgré le souvenir des épreuves terribles que nous y avons vécues, l'évolution de ce pays et la volonté de réconciliation qui s'y exprime.

Le Mémorial de Dien Bien Phu, plus connu sous l'appellation de « monument des Français ou monument RODEL » (du nom de l'ancien légionnaire qui l'a bâti de ses mains) a été le théâtre d'un vibrant hommage rendu à tous les combattants de la bataille restés sans sépulture.

Au mémorial, nous avons pu nous rendre compte que beaucoup d'associations patriotiques et de groupes touristiques avaient choisi cette date pour rendre hommage à nos morts, en particulier une délégation de l'UNP de l'Asie du Sud Est présidée par Éric MARTIN.

En tant que représentant de l'Amicale Régionale des Combattants de Dien Bien Phu et acteur de cette bataille

acharnée et désespérée, au cours de laquelle tant de jeunes hommes ont laissé la vie, j'éprouve aujourd'hui la nécessité, avec le recul nécessaire, d'ouvrir mon cœur pour livrer mes sentiments les plus profonds.

Au-delà de cet anniversaire commémoratif, j'y vois personnellement le besoin vital de retrouver ce qui a fait l'essence de notre humanité, ce besoin de tradition, non pas pour rester ancrés dans le passé mais pour nous engager résolument vers l'avenir dans un idéal de fraternité.

C'est au contact de la population locale, qui a également beaucoup souffert de la guerre, que j'ai profondément ressenti l'esprit de fraternité qui devrait animer les hommes, quelles que soient les vicissitudes de la vie et les rancœurs du passé.

J'ai la conviction que cet esprit existe au fond de chaque homme et fonde leur égalité intrinsèque. J'ai toujours pensé que pour ouvrir la porte de l'avenir, c'est notre passé qui en était la clef.

Cette clef nous l'avons quelque part en nous et les jeunes générations doivent s'en saisir pour bâtir un monde nouveau où les peuples, forts de leur passé commun, pourront se parler et s'apprécier afin de partager cet héritage. Point d'acrimonie! Point de vengeance! Mais du respect et de l'amour.

La plus belle illustration en a été certainement la période des jeux olympiques et paralympiques de Paris, dont on s'est plu à reconnaître le succès populaire. Le sport, un court instant a su porter et illustrer cet esprit à sa manière. Que ses flammes, qui se sont aujourd'hui éteintes, perdurent au fond de nos cœurs comme un impérissable message d'espérance pour notre jeunesse.

Fraternellement ■

WILLIAM SCHILARDI DU 8^e CHOC

LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Chers amis adhérents,

Nous avons commémoré cette année le 70^e anniversaire de la bataille de Dien Bien Phu et ces commémorations furent une réussite, tant par la cérémonie du 7 mai à Nogent-sur-Marne, qui a regroupé de nombreuses personnalités et sympathisants, que par celle de l'inauguration de la stèle en hommage aux prisonniers d'Indochine à Morsang-sur-Orge le 5 octobre dernier qui fut d'une grande tenue et qui sera pérennisée dans les années futures.

Cela montre, s'il en était besoin, que les hommages à nos anciens et aux sacrifices qu'ils ont consentis au service de la Patrie méritent plus que jamais d'être poursuivis par les valeurs qu'ils mettent en exergue et qui doivent constituer des exemples pour nos jeunes générations en mal de repères et qui se cherchent des modèles.

Les commémorations et les actions que nous menons,

avec votre aide, doivent donc constituer des vecteurs pour diffuser un message à ces jeunes générations. Ce message est bien sûr le devoir de mémoire à l'égard de nos anciens mais aussi la nécessité de réinsuffler un sentiment patriotique et d'appartenance à une même Nation qui est la seule notion qui nous fera réellement nous rassembler, quelles que soient nos origines et nos religions.

Nos actions ne sont réalisables qu'avec votre aide à travers de dons, dont le montant est libre, et que vous voudrez bien consentir à l'Amicale (à adresser au secrétaire général : Jean-Michel QUEVA, 12 rue des Bréfordees - 91 720 MAISSE, à l'ordre de ARC-Dien Bien Phu.)

Votre aide précieuse nous permettra de poursuivre notre action le plus longtemps possible et nous vous en remercions chaleureusement. ■

Bien fidèlement.

LCL (er) JEAN-MICHEL QUEVA

DISCOURS DU 7 MAI 2024 À DIEN BIEN PHU

Jamais, je n'aurais pu imaginer revenir sur ces lieux à l'occasion du 70^e anniversaire de la fin des combats à Dien Bien Phu, lors d'un voyage officiel, pour rendre hommage à nos morts et ceci, en présence de hauts représentants de la République Française.

J'y retourne aujourd'hui, en ma qualité de Président de l'Amicale Régionale des Combattants de Dien Bien Phu mais surtout en tant que combattant, moi-même, de cette bataille acharnée et désespérée au cours de laquelle tant de jeunes hommes ont laissé leur vie, de part et d'autre.

Fils d'immigrés italiens, j'avais 20 ans, je faisais partie du 8^e bataillon parachutiste de choc, j'avais été parachuté le 21 novembre 1953 lors de l'opération "Castor" et je suis resté sur les lieux jusqu'à la fin de la bataille le 7 mai 1954. Puis a commencé un autre combat, avec nous-mêmes, la longue marche éprouvante, certains dans l'agonie dans cet enfer vert, pour une destination inconnue, avec nos blessures, et enfin la captivité.

Ce parcours de vie m'autorise à vous ouvrir mon cœur pour livrer mes sentiments les plus profonds, avec tout le recul nécessaire, 70 ans après la chute de Dien Bien Phu.

Je veux d'abord rendre hommage au courage exemplaire des combattants du corps expéditionnaire de l'Union Française, des amis, des frères, dont beaucoup n'eurent même pas de sépulture. C'est à eux que je dois de me tenir vivant devant vous aujourd'hui.

Il est difficile pour des esprits non avertis de réaliser la fraternité qui animait ces hommes, leur esprit d'entraide, la solidarité qui guidait leurs actes. Il suffit d'évoquer les 800 volontaires, dont beaucoup n'avaient jamais sauté en parachute, qui sautèrent dans la fournaise de Dien Bien Phu, jusque dans les dernières heures de la bataille, pour venir à l'aide des copains !

Rien ne permet aujourd'hui d'imaginer que Dien Bien Phu, aujourd'hui une ville de 130 000 habitants, fut, il y a 70 ans, un petit village Thaï, transformé en un coin d'enfer où nos jeunessees respectives s'affrontèrent dans des

7 MAI 2024 À DIEN BIEN PHU

combats d'une violence inouïe. Jamais un tel déluge de fer et de feu ne s'était abattu jusqu'alors en Indochine sur les combattants des deux camps, broyant indistinctement les corps, les cœurs et les âmes. Quel vertige a pu nous pousser, dans un camp comme dans l'autre, à ne rien vouloir céder. Notre héroïsme, n'avait d'égal que le vôtre.

Il y a 70 ans, les canons ont fini par se taire, ici à Dien Bien Phu. Ce fut alors pour vous Vietnamiens, l'heure d'une incroyable victoire, ce fut pour nous Français, celle d'une impensable défaite. Ce fut aussi pour moi et pour mes camarades de combat le début d'une nouvelle tragédie où plus des deux tiers d'entre eux allaient périr lors de la grande marche et dans les camps.

La fin des combats et notre départ peu après du Vietnam, pays que nous avons passionnément aimé, consacra alors une rupture des liens tissés pendant près d'un siècle entre nos deux nations, l'une s'engageant dans une nouvelle tragédie en Algérie, l'autre s'apprêtant à une nouvelle guerre interminable avec le Sud-Vietnam et les États-Unis.

1954 fut l'année d'une profonde déchirure entre nos deux pays. Pour nous, vétérans de Dien Bien Phu, bien que chaque souvenir demeure une charge de poudre, nous avons la responsabilité, face aux jeunes générations, de guérir définitivement cette blessure et d'en évacuer ses vieilles douleurs. Il ne s'agit pas pour autant d'oublier nos morts. Nous avons à tout jamais vis-à-vis d'eux un devoir de mémoire, mais il s'agit de

créer les conditions permettant de lancer à nouveau des ponts entre nos deux pays.

J'ai toujours pensé que pour ouvrir la porte de l'avenir, c'est notre passé qui en est la clef. Cette clef nous l'avons quelque part en nous, et les jeunes générations devront s'en saisir pour bâtir un monde nouveau où nos peuples, fort de ce passé commun, pourront se parler et s'apprécier afin de partager cet héritage.

Faisons ensemble de 2024, l'année de la réconciliation et ouvrons une nouvelle page d'histoire commune. ■ **WS**

TOUS NOS PRISONNIERS EN INDOCHINE ONT-ILS BIEN ÉTÉ LIBÉRÉS EN 1954 ? AUTOPSIE D'UN DOUTE...

PAR LE LIEUTENANT-COLONEL (R) PHILIPPE CHASSERIAUD

Un monument dédié aux prisonniers du Vietminh, civils et militaires, morts en captivité entre 1946 et 1954 a été inauguré à Morsang/Orge (91) le 5 octobre 2024. La conception et la conduite de ce projet mémoriel m'ont plongé dans de studieuses recherches, m'amenant au recensement de chiffres vertigineux. Ces derniers m'ont alors conduit à m'interroger sur d'autres hypothèses face à une telle hécatombe et une interrogation de taille : Tous nos prisonniers en Indochine ont-ils bien été libérés en 1954 ?

Au milieu des années 80, de nombreux films américains ont abordé le sujet des « POWs/MIAs » (Prisoners of War/ Missing in action). Le scénario est alors immuable, de *Missing in action 1 et 2* à *Rambo II*, des commandos américains partent en Asie du Sud-Est récupérer les boys toujours captifs dans les camps de prisonniers du Vietcong. Cette question semble avoir longtemps préoccupée l'opinion publique américaine puisqu'en avril 1990, un sondage du magazine *Time* révélait que 62 % des personnes interrogées estimaient qu'il y avait encore des prisonniers américains vivants au Vietnam (84 % chez les vétérans interrogés). ⁽¹⁾

À la fin de la guerre d'Indochine et dans les années qui ont suivi, l'opinion publique française semble avoir été, quant à elle, bien loin de cette préoccupation. Après s'être attendrie sur les états d'âme de madame de CASTRIES, elle s'est ensuite focalisée sur une série d'événements tragiques de l'autre côté de la Méditerranée ⁽²⁾. Quant aux autorités françaises, jetant rapidement un voile pudique sur le sort dramatique réservé aux prisonniers d'origine indochinoise ⁽³⁾, qu'ils appartiennent ou non au CEFEQ ⁽⁴⁾, elles semblent alors avoir estimé qu'il s'agissait désormais d'une « affaire entre vietnamiens ».

S'agissant du sort des autres prisonniers non libérés après 1954, en dépit de quelques signalements troublants, il semble que les responsables politiques aient été plus enclins à préserver l'acquis obtenu à grand-peine à Genève et à jeter les bases d'une future coopération économique avec l'ancien adversaire, que de faire la lumière sur une nouvelle ignominie.

Revenons en Indochine à la mi-septembre 1954...

Depuis quelque temps, le flux de prisonniers restitués par le Vietminh (VM) devient de plus en plus sporadique, amenant le commandement français à suspecter que

celui-ci commence à se tarir. Le 15 octobre 1954, un ultime convoi est embarqué par la marine française à Samson comprenant 38 européens ⁽⁵⁾ dont 2 légionnaires et 112 Nord-Africains.

Dès lors, le général ELY, qui a remplacé le général NAVARRE comme commandant en chef en Indochine, peut mesurer par un macabre décompte l'étendue de la tragédie qui s'est jouée : 21 448 prisonniers sont présumés disparus ⁽⁶⁾.

Bien que ce nombre puisse faire l'objet de quelques ajustements (distinction entre disparus, déserteurs et prisonniers, explications peu crédibles du VM), il n'en demeure pas moins considérable.

De fait, tout au long de la guerre d'Indochine, le VM ayant interdit l'accès de ses camps à la Croix Rouge, considérée comme une « officine d'espionnage des Impérialistes », le nombre exact de prisonniers a été difficile à établir. Ce n'est véritablement qu'à partir de 1952 qu'il est possible d'y voir un peu plus clair. D'une part, côté VM, la prise en compte officielle ⁽⁷⁾ de la problématique des prisonniers, à défaut d'améliorer leurs conditions de survie, permet en partie un recensement nominatif, parfois simplement numérique. D'autre part, côté français, la création de l'Office du prisonnier ⁽⁸⁾, voulue par le général de LATTRE, permet de recevoir et de centraliser toutes les informations susceptibles d'être recueillies auprès des ex-présumés disparus et des prisonniers de guerre et otages civils libérés afin de les croiser avec celles des états-majors, des services spécialisés du renseignement et de la Croix Rouge. Ainsi, le 4 novembre 1952, l'Office du prisonnier a effectué un travail de synthèse permettant d'établir un premier recensement des prisonniers militaires, par Armée et par État, ainsi que celui des otages civils, soit 22 244 militaires et 584 civils ⁽⁹⁾.

Par ailleurs, la distinction entre disparus, déserteurs et prisonniers semble avoir été établie de façon hâtive par le commandement français depuis sa décision de considérer « tout disparu, dont l'état de prisonnier ne peut être confirmé, comme présumé déserteur » ⁽¹⁰⁾. Une fois les situations éclaircies, un jugement est alors nécessaire pour disculper les intéressés, les décédés en particulier ⁽¹¹⁾. Or, sur le plan administratif, la transformation du statut de « disparu » en celui de « prisonnier », indispensable aux familles pour bénéficier de la délégation de solde ⁽¹²⁾, s'avère être un véritable parcours du combattant. Si les possibilités sont multiples, elles ne sont toutefois pas systématiquement acceptées par une administration tatillonne, n'ayant par ailleurs jamais été confrontée à ce type de situation. Il est ainsi possible de pouvoir s'appuyer sur les déclarations d'un camarade de combat attestant que l'intéressé a effectivement été capturé, sur celles d'un prisonnier libéré confirmant que l'intéressé était bien captif ⁽¹³⁾, sur la signature de l'intéressé lui-même au bas d'un manifeste ⁽¹⁴⁾ ou d'un courrier envoyé à la famille ⁽¹⁵⁾.

La restitution de prisonniers quasi-moribonds et les témoignages sur leur quotidien justifient alors amplement aux yeux du commandement français un taux de mortalité aussi effroyable ⁽¹⁶⁾. Ces éléments viennent ainsi favoriser l'acceptation d'un aussi grand nombre de disparus, sans avoir à se poser davantage de questions !

Le 21 juillet 1955, cette question semble définitivement close puisque dans une note ⁽¹⁷⁾, le lieutenant-colonel BERTRAND, chef du bureau des disparus, rend compte à

TOUS NOS PRISONNIERS EN INDOCHINE ONT-ILS BIEN ÉTÉ LIBÉRÉS EN 1954 ? AUTOPSIE D'UN DOUTE...

Paris que l'Armée populaire vietnamienne (AVPN) déclare avoir rendu la presque totalité des PG européens, nord-africains qui étaient en vie au moment du cessez-le-feu. Outre la mort de certains captifs (qu'elle s'empresse d'imputer aux bombardements français frappant sans discernement les camps et les convois de prisonniers), elle reconnaît néanmoins que d'autres, intransportables, sont effectivement morts en captivité dans les quelques jours qui ont suivi la fin des hostilités. L'AVPN précise par ailleurs que les ralliés et les déserteurs ne seront pas rendus, ayant choisi, soit de rester sur place, soit de rentrer chez eux par la « voie démocratique » (notamment des légionnaires originaires d'Europe de l'Est). Enfin, elle se refuse systématiquement à faire connaître le sort réel réservé à certaines catégories de prisonniers : les officiers du 2^e bureau, les officiers de renseignement et les interprètes vietnamiens des forces terrestres. Interrogée sur les raisons susceptibles d'expliquer un aussi grand nombre de disparus, l'AVPN n'apporte aucune précision. Le lieutenant-colonel BERTRAND conclut son rapport en

évoquant « la possibilité que des prisonniers, séparés des autres, aient été exécutés » ⁽¹⁸⁾.

Si désormais toute interrogation sur d'éventuels prisonniers gardés captifs en dépit des accords de Genève semble avoir été « anesthésiée », quelques éléments troublants viennent relancer cette possibilité :

Les derniers éléments évoqués par le lieutenant-colonel BERTRAND semblent en partie confirmés par une directive du commandement VM de Cochinchine ⁽¹⁹⁾ qui ordonne de garder les prisonniers dont la présence n'est pas connue des libérables. Ces PG sont gardés dans des camps secrets car jugés trop dangereux : officiers de renseignement, officiers des unités de commandos, militaires des GCMA, militaires ayant commis des atrocités, prisonniers signalés pour leur mauvaise conduite dans les camps ⁽²⁰⁾.

D'une façon plus générale, certains témoignages de rescapés du Camp n° 1, le camp des officiers, laissent même entendre qu'initialement le VM n'avait pas du tout l'intention de rendre les officiers captifs, prétextant alors une mortalité brutale due à des pathologies tropicales ⁽²¹⁾. Toutefois, afin de témoigner de sa bonne volonté, le VM pris soin d'intégrer, aux premières libérations anticipées



Plage de Sam Son le 20 septembre 1954. En arrière-plan, le transporteur Brest L9015 embarque les libérés vers des cieux plus cléments...



d'hommes de troupe, 2 ou 3 officiers du Camp n° 1. À sa libération le 28 août 1954, le lieutenant BEUCLER⁽²²⁾ s'empresse d'aller consulter les listes de prisonniers présentées par le VM à la commission d'armistice. Il constata alors qu'une quarantaine de noms, considérés comme « vipères lubriques »⁽²³⁾, avaient tout simplement été « oubliés ». Après protestation de la partie française, ces derniers réapparurent comme par enchantement sur les listes⁽²⁴⁾.

Cette révélation n'en est pas vraiment une puisque dès le 14 septembre 1954, des sources des SR français⁽²⁵⁾ évoquaient déjà l'existence de deux camps dits de repréailles, l'un à Lang Trang, à 31 km au nord-est de Tuyen Quang, l'autre dans la région de Ba Be. Les captifs seraient essentiellement des officiers de renseignement, des commandos de tous grades, des GCMA et de militaires ayant commis des exactions⁽²⁶⁾.

En décembre 1954, les SR font également état de deux renseignements, issus de source VM, attestant de la présence de prisonniers non libérés à cette date⁽²⁷⁾:

- le premier est l'interception d'un message alertant les services de sécurité VM de Lang Son et de Phuc Yen de l'évasion de 5 prisonniers européens et africains dans l'après-midi du 7 décembre afin qu'ils placent des gardes à tous les carrefours.
- le second est un document adressé au régiment 148 lui annonçant qu'un convoi de prisonniers européens et africains, détenus à la sûreté de Phu To va se déplacer, exigeant le secret au départ et à l'arrivée du convoi.

Une note du SDECE⁽²⁸⁾ du 15 mars 1956, rapporte que début novembre 1955, sur le tronçon de route situé entre Hoa Binh et Moc Chau (nord Vietnam), une cinquantaine d'Européens, torse nu et en sandales, travaillaient à

la réfection de la chaussée. La source qui a vécu très longtemps avec les français et qui parle la langue ajoute que ces hommes étaient bien des prisonniers de guerre et qu'ils étaient gardés par des soldats armés.

Le rédacteur de la note précise que « ces Européens ne peuvent être que des prisonniers de guerre car les déserteurs ou les ralliés européens, travaillant en brousse, ne sont jamais gardés militairement. »

Fin juillet 1956, ce même informateur, lors de différents déplacements, affirme avoir vu d'autres prisonniers au travail :

- douze prisonniers à Tinh Tu, rudoyés et gardés par un rallié de type africain ;
- trente-sept prisonniers entre Tuyen Quang et Phu Doan ;
- trois prisonniers à Thai Nguyen ;
- dix prisonniers à Dong Vang.

Informé de ces faits, le ministre des Affaires étrangères de l'époque, en accord avec sa délégation générale à Hanoï, estime qu'il s'agit d'une confusion avec des ralliés ou d'anciens déserteurs.

Pourtant, peu après, l'informateur du SDECE parvient à identifier deux européens :

- le premier est Louis TILLARD, militaire démobilisé en Indochine. Resté sur place pour travailler dans une entreprise de travaux publics, il a été enlevé avec ses ouvriers par un commando VM sur un chantier proche de Tourane le 25 janvier 1949.

- le second est Hervé MONZE, militaire capturé par le VM sur la route de Cao Bang en 1947. Il remettra à l'informateur un petit mot pour sa femme domiciliée à Crozon (Finistère) : « Gardez espoir, suis encore vivant, bon courage »⁽²⁹⁾.

À la lueur de ces éléments, il est donc probable qu'un certain nombre de nos prisonniers ait été maintenu captif dans les geôles du VM bien au-delà des accords de Genève de 1954 et y soient morts dans l'indifférence générale.

Les différents acteurs politiques concernés, notamment le ministère de la Défense et celui des Affaires étrangères semblent avoir manifesté peu de volonté d'étudier véritablement cette éventualité, comme en témoignent leurs demandes d'éclaircissement relativement timorées auprès des autorités vietnamiennes. La seule intervention notable du Quai d'Orsay est celle ayant permis la libération du lieutenant EYCHENIÉ, du 2^e bataillon thaï, le 28 décembre 1955 à Hong Kong, faisant de lui, très officiellement⁽³⁰⁾, le dernier prisonnier de la guerre d'Indochine à être libéré⁽³¹⁾.

Quant aux responsables militaires, on peut imaginer que leurs préoccupations se trouvaient désormais davantage tournées vers l'Afrique du Nord, confrontée aux prémices de ce qui ne s'appelait pas encore la guerre d'Algérie

À la tragédie vécue par les prisonniers pendant leur captivité, à celle des rescapés, rentrés en métropole dans l'indifférence générale, suspectés d'intoxication marxiste⁽³²⁾, livrés à la hargne du PCF⁽³³⁾ et confrontés à une administration tatillonne et sourde à leurs problèmes⁽³⁴⁾, n'y aurait-il pas matière, à la lueur des faits exposés précédemment, à y ajouter une nouvelle ignominie ? Celle de prisonniers « oubliés » dans les mouroirs du VM dans un silence assourdissant et coupable. Sans être pour autant catégorique, il m'est aujourd'hui impossible d'évacuer ce doute !

À chacun désormais de se faire une opinion... ■

PAR LE LIEUTENANT-COLONEL (R) PHILIPPE CHASSERIAUD

LES FLAMBEAUX DE LA MÉMOIRE

(RENOIS DE BAS DE PAGE)

(1) En 1993, des spécialistes MINEX français de l'APRONUC ont accompagné les forces spéciales américaines chargées de retrouver l'emplacement d'anciens camps de prisonniers dans le nord du Cambodge.

(2) Notamment le tremblement de terre d'Orléansville (1 500 morts) le 16 septembre 1954, puis la Toussaint rouge, le 01/11/1954...

(3) 90 % de mortalité dans les camps de détention

(4) Cf. Oublié 23 ans dans les goulags Vietminh, Ba Xuan Huynh : officier français, St Cyrien, ancien aide de camp du général de Lattre, il fait prisonnier le 10 avril 1953 et ne sera libéré qu'en 1976 !

(5) Parmi ces derniers se trouvent 6 civils (1 femme et 5 hommes), missionnaires capturés au Laos.

(6) Chiffre fourni par Roger BRUGE dans son ouvrage Les hommes de Dien Bien Phu. Ce chiffre ne prend pas en compte les « disparus » de l'armée vietnamienne.

(7) Les prisonniers français dans les camps du Vietminh, (p. 54), Robert BONNAFOUS. Cf. note VM du 26/01/1952.

(8) 15/01/1952

(9) Les prisonniers français dans les camps du Vietminh, (p. 64), Robert BONNAFOUS

(10) Les prisonniers français dans les camps du Vietminh, (p. 215), Robert BONNAFOUS

(11) Qu'est-il advenu des soldats morts au combat dont les corps n'ont pas pu être retrouvés ultérieurement ?

(12) Tant que l'état de prisonnier n'est pas reconnu, les familles ne bénéficient que de 1/5 de la solde.

(13) Les prisonniers français dans les camps du Vietminh, (p. 231), Robert BONNAFOUS

(14) Cf. Le manifeste du Camp n° 1, Jean POUGET

(15) Les prisonniers français dans les camps du Vietminh, (p. 61), Robert BONNAFOUS. Rien que pour l'année 1951, 2200 courriers ont ainsi été échangés.

(16) Plus de 70 %

(17) Note n° 2914/BDPGL/UF : Libération des PG des pays de l'Est, carton 10 H 315, archives de Vincennes

(18) Les prisonniers français dans les camps du Vietminh, (p. 214), Robert BONNAFOUS

(19) Liste carton 10 H 315, archives de Vincennes

(20) Les prisonniers français dans les camps du Vietminh, (p. 214), Robert BONNAFOUS

(21) La clémence de l'oncle Hô, un mensonge meurtrier, (p. 161), Alexandre LE MERRE

(22) Futur secrétaire d'État à la Défense puis aux Anciens Combattants (1977-1978), à l'origine de l'affaire BOUDAREL

(23) Officiers jugés irrécupérables sur le plan idéologique par le VM et donc dangereux.

(24) La clémence de l'oncle Hô, un mensonge meurtrier, (p. 162), Alexandre LE MERRE

(25) Les hommes de Dien Bien Phu, (p. 603), Roger BRUGE : BR n° 2575

(26) Les hommes de Dien Bien Phu, (p. 604), Roger BRUGE

(27) Les hommes de Dien Bien Phu, (p. 603), Roger BRUGE

(28) Les hommes de Dien Bien Phu, (p. 604), Roger BRUGE : note incluse au dossier n° 6724 SSDN FA/SP EI, transmis le 14/04/1956, au secrétariat particulier du ministre de la Défense nationale et des Forces armées

(29) Les hommes de Dien Bien Phu, (p. 605), Roger BRUGE. Selon l'auteur, MONZE, né en 1915 a fini par être libéré puisqu'il est décédé à Eubonne (Val d'Oise) le 25/11/1987. Aucune nouvelle en revanche de TILLARD.

(30) Note n° 2914/BDPGL/UF : Libération des PG des pays de l'Est, carton 10 H 315, archives de Vincennes

(31) Enlevé à Binh Lu par des trafiquants d'opium le 04/04/1951, puis livré au VM, il aurait ensuite été repris par des militaires chinois et entraîné de l'autre côté de la frontière. Il a de ce fait été accusé par les autorités chinoises d'avoir pénétré son territoire sans autorisation à des fins d'espionnage.

(32) Les anciens prisonniers restés dans l'armée feront l'objet d'une suspicion de la sécurité militaire, ralentissant de fait leur avancement et les privant d'accès à des postes sensibles ou à des responsabilités

(33) Par pure idéologie, le PCF a apporté son soutien au Vietminh : sabotage et détournement d'une partie du matériel et de l'armement à son profit, envoi dès 1950 de deux représentants permanents en Indochine, vérification des biographies rédigées par les prisonniers, participation au lavage de cerveau des prisonniers (BOUDAREL), accueil musclé des « fins de séjour » et des blessés d'Indochine rapatriés en métropole.

(34) Alors que la famine régnait dans les camps, les rescapés auront la surprise de constater que le prêt-franc destiné à couvrir les frais d'alimentation a été déduite de leur solde, l'administration estimant qu'ils avaient été nourris gratuitement par le Vietminh. Ils constateront également que leur temps de captivité a été comptabilisé en 1/2 campagne (1 an = 6 mois de bonification), au lieu d'une campagne double (1 an = 2 ans), habituellement attribuée aux militaires servant en Indochine (comparable à celle d'un militaire servant à la même époque à Berlin !).



RÉÉDITION DE L'INSIGNE DE LA "COLOMBE DE LA PAIX"



À L'OCCASION DU 70^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DES DERNIERS PRISONNIERS DÉTENUS PAR LE VIETMINH

Souhaitant marquer leur "engagement en faveur de la Paix" et la "fraternité entre les peuples", le Vietminh a remis aux prisonniers, au moment de leur libération, un insigne dont certains sont présentés ci-dessous.



Cette remise n'a toutefois pas été systématique: certains n'ont rien reçu, d'autres un simple mouchoir brodé.

À peine embarqués sur les bateaux de la marine française, beaucoup de prisonniers s'empressèrent de le jeter par-dessus bord, d'autres, au contraire, le conservèrent en mémoire des souffrances vécues et de leurs camarades morts en captivité.

À l'occasion du 70^e anniversaire de la libération du dernier convoi de prisonniers, le 15 octobre 1954, l'ANAPI a fait rééditer le modèle le plus largement distribué: celui de la colombe sur fond vert.

À l'instar des Chrétiens portant une croix rappelant les souffrances et la mort du Christ, cette réédition vise à témoigner de cette effroyable tragédie, en se réappropriant la symbolique de l'insigne à des fins mémorielles cette fois-ci.



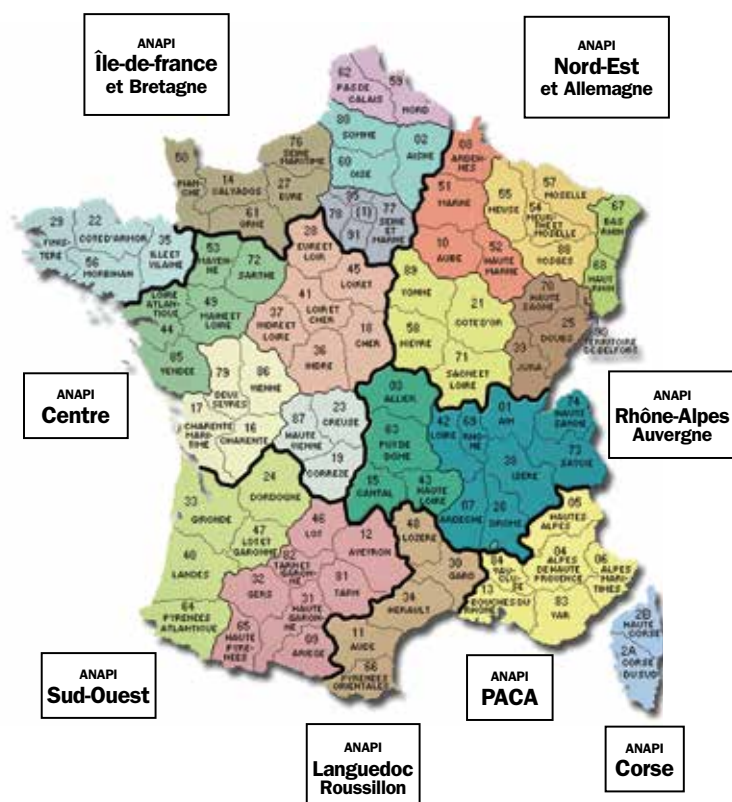
À leur libération, certains prisonniers reçurent du Viet-Minh l'insigne de la colombe de la Paix, symbole de "fraternité entre les peuples". Pour les rescapés, il s'agissait avant tout d'une ultime duplicite de leur geolier au regard de l'effroyable mortalité à laquelle ils venaient d'échapper dans les camps. De ce fait, beaucoup, à peine embarqués sur les bateaux de la marine française, s'empressèrent de le jeter par-dessus bord, d'autres en revanche le conservèrent en mémoire des souffrances vécues et de leurs camarades morts sans sépulture.

Témoignage de cette tragédie qui ne doit pas être oubliée, l'ANAPI a souhaité la réédition de cet insigne. S'inspirant de celle dessinée par Picasso en 1949, cette colombe de la Paix a été représentée à l'époque sur fond vert, rouge ou bleu, avec ou sans la date 1954.

Portant au dos l'inscription: "ANAPI 1954-2024", ce nouvel insigne est présenté sur un carton (14 x 7 cm), rappelant le contexte de sa remise initiale.

Accompagné de son carton de présentation, l'insigne est commercialisé au prix de 10 euros (frais de port inclus).

Votre commande et votre règlement (par chèque UNIQUEMENT à l'ordre de l'ANAPI) sont à adresser à: ANAPI, 16/18 Place DUPLEX, 75015 PARIS en indiquant votre nom, prénom, adresse postale et quantité d'insigne(s).



ADHÉRER

Pour adhérer à l'ANAPI
Envoyer votre demande d'adhésion

à Marie-Claire ASTIER
4 Place André Deconninck
91200 ATHIS-MONS,
Tél.: 06 10 81 01 39
Mail:
anapimmc@gmail.com

Montant de la cotisation annuelle:
35 euros pour les sympathisants
15 euros pour les étudiants



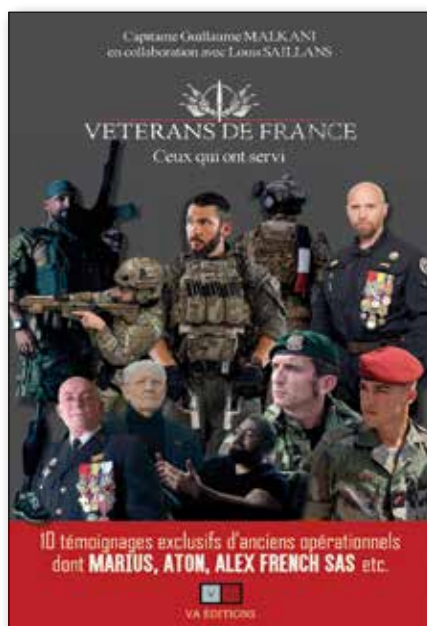
Mémorabilia éditions



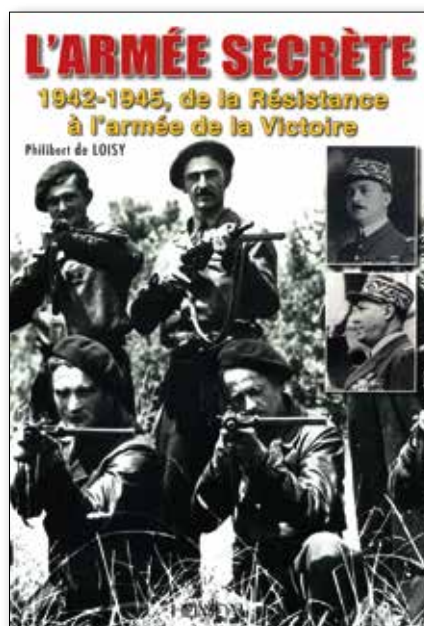
Éditions Perrin



Éditions du Cherche Midi



VA Éditions



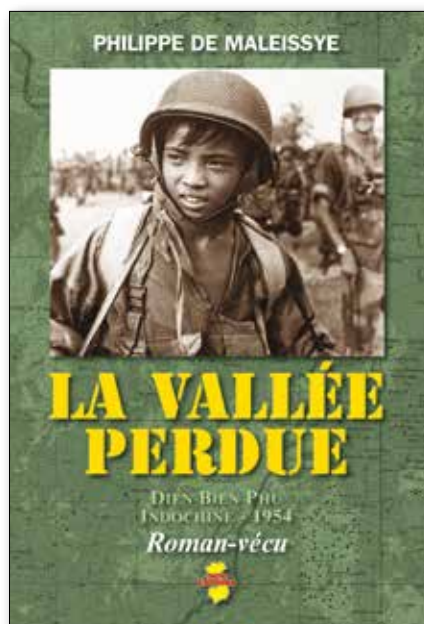
Heimdal Éditions



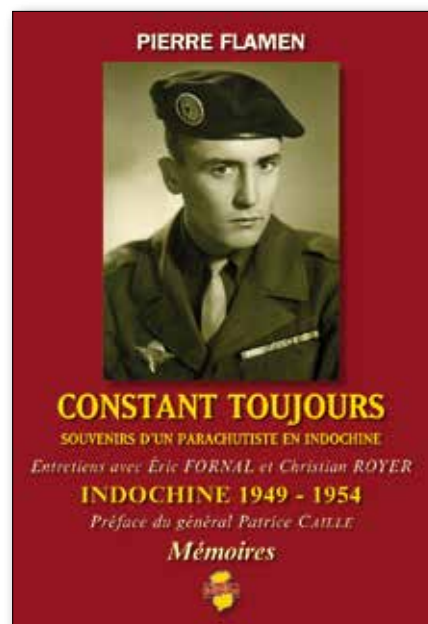
Éditions Équateurs



Indo Éditions



Indo Éditions



Indo Éditions